

COLLOQUE - ASSEMBLEE GENERALE

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

QUEBEC, 13-14-15 AVRIL 1984

Le Colloque a été préparé par le Réseau  
d'Education Populaire (projet RELAIS 83-84)

# ***L'autre éducation***

***l'éducation populaire autonome***

## SOMMAIRE

- Communiqué de presse p.5
- Bilan provisoire du MEPACQ 82-83 p.9
- Textes de préparation des Ateliers  
Procès-verbaux des Ateliers p.21
- Recommandations p.91
- Procès-verbal de la Plénière p.103
- Liste des participant(e)s p.119

Nous remercions la Faculté d'Education Permanente de l'Université de Montréal qui s'est chargée de l'impression de ce document.

Le 13, 14 et 15 avril, le Mouvement d'Education Populaire et d'Action communautaire du Québec (MEPACQ), tenait un colloque-assemblée générale à Québec, sous le thème "L'Autre Education: l'Education populaire autonome".

90 délégué(e)s venu(e)s de toutes les régions du Québec représentaient les groupes populaires membres du MEPACQ.

Des ateliers de travail ont porté sur l'organisation régionale et nationale du MEPACQ, sur la reconnaissance par l'Etat de l'éducation populaire autonome et la mise en oeuvre d'un Manifeste des groupes populaires.

Les délégué(e)s ont débattus des meilleurs moyens de développer leur Mouvement, qui représente actuellement le plus vaste regroupement d'organismes populaires au Québec: moyens de communications, moyens de formation, moyens d'action, liens entre les membres et les différentes instances. Ils ont ainsi confirmé les objectifs et les orientations qui dès 1973, présidaient à la naissance de ce regroupement provincial. Malgré la diversité de leur domaine d'intervention et de leurs pratiques, malgré les difficultés causées par le nombre de groupes, l'éloignement géographique, la faiblesse des ressources financières, les groupes populaires sont plus convaincus que jamais de la nécessité d'une concertation provinciale et d'action communes.

Les délégué(e)s ont aussi réaffirmé leur opposition aux mesures qui, dans l'énoncé de politique en éducation des adultes, menacent l'éducation populaire autonome. Ils ont adopté un plan d'action pour forcer les responsables politiques à tenir compte des revendications des milieux populaires:

Reconnaissance de la légitimité et de la spécificité de l'éducation populaire autonome, respect de l'autonomie des groupes, ressources suffisantes, accès garanti aux services des institutions scolaires, reconnaissance des organisations représentatives des groupes.

Enfin, ils ont précisé la démarche et les étapes qui doivent conduire à la publication d'un Manifeste sur l'éducation populaire autonome et son financement.

Regroupant des citoyen(ne)s des milieux populaires, le plus souvent démunis économiquement, ces groupes interviennent dans tous les domaines des conditions de vie: logement, consommation, politiques sociales, environnement, condition des femmes, jeunes, petite enfance, droits sociaux, justice, information, communication, culture, santé, immigration, alphabétisation, etc..

Brisant l'isolement de milieu d'hommes et de femmes, ce mouvement populaire donne une voix plus forte à ceux que l'on écoute jamais; dans une société de plus en plus contrôlée et uniformisée, il représente un espace de liberté et d'initiatives populaires; face au pouvoir des "élites" financières, économiques et politiques, il offre aux citoyen(ne)s des lieux d'apprentissage de la démocratie et de prise en charge de leurs intérêts et de la transformation de leurs conditions de vie; tous ces collectifs, comités de citoyens, groupes populaires, regroupements régionaux et provinciaux ont développé des pratiques dynamiques et innovatrices dans le domaine de l'éducation des adultes et de l'intervention sociale et dans l'élaboration de nouveaux rapports sociaux. A côté du réseau institutionnel de l'éducation, ils constituent "l'autre éducation": l'éducation populaire autonome.

Regroupés au sein de Tables régionales, Québec-Montréal-Estrie-Outaouais-Saguenay Lac St-Jean, Mauricie-Bois-Francs, Bas St-Laurent, Côte-Nord- Abitibi-Témiscamingue, ces groupes populaires, se sont donnés aussi un mouvement provincial, le MEPACQ, pour constituer un véritable réseau d'échange et d'action: son objectif: développer la qualité des interventions du mouvement populaire en favorisant les échanges d'information, et la réflexion collective sur l'éducation populaire et l'action communautaire et, faire reconnaître le rôle social des groupes populaires par l'Etat afin de leur assurer des ressources décentes pour leurs activités éducatives.

A l'heure où l'ensemble des politiques gouvernementales se restructure en fonction des priorités à court terme de la relance économique, les activités autonomes d'éducation populaire présentent peu d'intérêt pour le gouvernement; à moins qu'ils se soumettent à ces priorités et acceptent de devenir les bras bénévoles de l'action gouvernementale, les organisations populaires ont peu de chance de voir leur légitimité reconnue ainsi que leur existence et leur développement soutenu adéquatement par les fonds publics.

Face aux mesures dangereuses ou confuses contenues dans l'énoncé de politique en éducation des adultes publiées récemment, face aux incertitudes que le gouvernement laisse planer sur le programme d'aide à l'éducation populaire autonome, les groupes populaires regroupés au sein du MEPACQ exigent que les responsables politiques tiennent un débat public sur l'éducation des adultes et rencontrent leurs représentants. Mais jusqu'à présent, le gouvernement se refuse toujours à organiser une commission parlementaire sur son énoncé de politique et le ministre de l'éducation Yves Bérubé n'entend pas rencontrer le MEPACQ, alors que commencent déjà à s'appliquer ses politiques concoctées dans les officines gouvernementales sans consultation et sans étude des revendications des milieux populaires.

Les centaines de milliers d'adultes défavorisés qui, à travers les activités d'éducation populaire et d'action communautaire des groupes autonomes, se donnent les moyens de prendre leur place et de faire avancer la société québécoise, veulent voir leurs démarches et leurs organisations reconnues et soutenues par l'Etat forte de cette volonté qui s'est manifestée lors des assemblées régionales et locales dans toutes les régions du Québec, les délégué(e)s réuni(e)s en fin de semaine exigent que le gouvernement reconnaisse le MEPACQ comme le porte-parole des intervenants et des usagers de "L'Autre éducation"; l'éducation populaire autonome, et qu'il s'engage à tenir compte de leurs besoins et de leurs aspirations pour élaborer ses politiques.



# L'autre éducation

***l'éducation populaire autonome***

9

Ce bilan, préparé par la  
permanence du MEPACQ a été  
déposé et non voté.

## BILAN PROVISOIRE DU MEPACQ

82-84

UN BILAN, DEUX BILANS

LES ANNEES 82-84: qu'en avons-nous fait?

---

Deux ans déjà, c'est le temps d'arrêter le temps pour regarder  
et évaluer ce que nous avons fait, réalisé et tout et tout.....

### Rappel des plans de travail 82-83 et 83-84

Les objectifs des deux derniers plans de travail s'articu-  
laient autour de trois (3) grands pôles:

- 1- La reconnaissance de l'éducation populaire autonome et son  
financement.
- 2- La consolidation et le développement des regroupements régionaux  
de du MEPACQ.
- 3- La formation et l'information

Ces plans de travail nous les avons décidé en assemblée gé-  
nérale pour 82-83 et en comité de coordination pour 83-84.

Dans ce bilan, nous regarderons pour chaque année, les grandes  
lignes des plans de travail et ce que nous avons fait effectivement.  
Nous évaluerons le travail réalisé sous ses différents aspects.

### ANNEE 82-83:

#### LA RECONNAISSANCE: en 82-83

#### Grandes lignes du plan de travail:

- . Assurer les suites aux recommandations de  
la Commission Jean.
- . Voir à articuler la réflexion autour de la  
décentralisation.

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.  
505 est, Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7

- . Elargir et renforcer nos alliances avec le mouvement syndical et autres.
- . Travailler à mieux cerner la problématique du financement.
- . Elargir notre front de lutte à d'autres bailleurs de fonds.

Ce que nous avons fait:

- . Suites de la Commission Jean: Un document de travail qui analysait le Rapport de la Commission Jean. Ce document a été distribué dans toutes les Tables régionales et a été présenté lors d'une rencontre publique organisée par l'I.C.E.A.

Le mémoire présenté à la Commission Jean a continué de circuler, dans les groupes, pour la recherche universitaire...

- . La décentralisation: ce dossier n'a pas été traité.
- . Les alliances: nous avons demandé l'appui des syndicats dans une campagne-pétition face au programme OVEP.

Participation à la coalition en éducation des adultes.

Problématique du financement:

- . Nous avons bâti un questionnaire sur le financement qui a été distribué à près de (400) groupes dans toutes les régions et, avons fait l'analyse des questionnaires reçus.
- . Nous avons fait un outil de réflexion sur le financement, qui a été envoyé avec le questionnaire.
- . Nous avons organisé un colloque sur le financement des groupes populaires qui a réuni (80) délégué-e-s de la majorité des régions.

Programme OVEP:

- . Demandes de budget de fonctionnement "unifié" (pour les tables et le MEPACQ) à la DGEA. (mai 82)
- . Lettres ouvertes au ministre Laurin pour lui rappeler nos grandes revendications. (mai 82)
- . Recherche de nouvelles demandes d'accréditation face au moratoire 82-83. Montréal et Saguenay Lac-St-Jean en déposent une quarantaine. (août 82)
- . Deux (2) pétitions: "Vous savez-ça M. le Ministre" circulent dans l'ensemble des groupes populaires et dans certains syndicats.

Une à l'autonme et la reprise au printemps. 29% des groupes retournent la pétition; pas envoyée au MEQ.

- . Lettre-télégramme au Ministre Laurin lui demandant une rencontre pour le programme OVEP: 83-84 (janvier 83)
- . Rencontre avec le sous-ministre Beaudoin: rien n'en sort, si ce n'est que des petits budgets pour la mise sur pied de tables en Mauricie-Bois-Francs et dans le Bas du Fleuve.

#### Autres bailleurs de fonds:

- . Appui aux Centres d'éducation populaire de Montréal, par rapport à la Commission des Ecole Catholique de Montréal.
- . Appui à la table de Baie-Comeau-Hauterive, face aux budgets coupés à la Commission scolaire régionale.
- . Travail sur les dossiers numéros d'oeuvre de charité et commissions scolaires.
- . Appui à la "coalition charitable" de Montréal, formée des groupes refusés par Centraide à cause des numéros de charité: présence d'une personne, appui financier.

#### LA CONSOLIDATION ET LE DEVELOPPEMENT EN 82-83:

##### Grandes lignes du plan de travail:

- . Financer le MEPACQ et voir à lui donner une permanence.
- . Reviser les liens avec l'ICEA.
- . Soutenir la mise sur pied de tables régionales.

##### Ce que nous avons fait:

###### Financement et permanence:

- . Maintien du financement de l'année précédente.
- . Augmentation de la permanence: (2) personnes de plus: une à 2 jours et une à 1 jour et encadrement d'un stagiaire.
- . Pression sur le secrétariat d'Etat pour contester les priorités cachées, accepte de parainner un projet "Relais".
- . Recul politique face à Centraide: ne nous reconnaît plus comme autonome.

###### Liens avec l'ICEA et autres organismes:

- . Entente sur le local et le soutien technique offerts gratuitement par l'ICEA; collaboration entre nos organismes sur certains dossiers.

Tables régionales:

- . Participation d'une représentation de la Mauricie-Bois-Francs et d'une du Bas du fleuve à tous les COCO.
- . Retrait de la participation de la Table de l'Outaouais au comité de coordination, sur la question des structures.

L'INFORMATION ET LA FORMATION EN 82-83:Grandes lignes du plan d'action:

- . Bâtir un bulletin d'information inter-régional.
- . Elargir le débat sur l'autofinancement.
- . Susciter des échanges inter-régionaux sur les pratiques en éducation populaire autonome.
- . Inventorier les ressources dans le domaine de la formation.
- . Continuer à donner des outils de réflexion sur les enjeux de la lutte pour la reconnaissance de l'éducation populaire autonome.

Ce que nous avons fait:Information:

- . Mise sur pied d'un journal d'information "l'Ardoise".
- . Tirage en 1500 copies de ce mensuel: (6) numéros produits.
- . Questionnaire sur "l'Ardoise" distribué lors du colloque et dans l'Ardoise.
- . Envoi du dossier sur les numéros d'oeuvre de charité dans toutes les régions.

Formation:

- . Envoi d'outils de réflexion sur le financement des groupes populaires dans les groupes de toutes les régions.
- . Textes de réflexion pour le Colloque, envoyés aux regroupements régionaux.
- . Document-synthèse du Colloque envoyé aux groupes participants.
- . Dossiers dans l'Ardoise.

L'ANNEE 83-84

qui n'est pas terminée.....

LA RECONNAISSANCE EN 83-84Grandes lignes du plan de travail:

- . Développer la concertation et la mobilisation sur les questions touchant le financement des groupes populaires.
- . Bâtir un "manifeste" sur le financement des groupes populaires.
- . Développer des dossiers d'analyse sur différents bailleurs de fonds et aspects du financement.
- . Appuyer concrètement les organisations populaires menacées dans leur survie ou au prise avec un ou l'autre des bailleurs de fonds.

Ce que nous avons fait:Concertation, mobilisation:Autour du programme OVEP et de l'énoncé de politique en éducation des adultes:

- . Rencontre avec le sous-ministre Beaudoin concernant l'énoncé de politique en éducation des adultes.
- . Analyse de l'énoncé de politique.
- . Mise sur pied d'un comité de stratégie sur l'énoncé de politique et le programme OVEP 84-85; y sont représentés des délégué-e-s des régions et des regroupements nationaux: dont les groupes Alpha.
- . Conférence de presse: sur l'énoncé de politique.
- . Participation à la coalition en éducation des adultes.
- . Elaboration d'une plate-forme commune de revendications, par rapport au programme 84-85.
- . Tournée des régions sur les revendications.
- . Organisation de (2) rencontres des fédérations et regroupements nationaux autour du programme OVEP, de l'énoncé de politique.
- . Rédaction d'un outil d'information-mobilisation dans l'Ardoise.

Manifeste:

- . Rédaction d'un outil de réflexion-animation sur le Manifeste et envoi dans les groupes par le biais de l'Ardoise.

Dossiers d'analyse:

- . Travail sur les dossiers "décentralisation" et programme de création d'emplois.
- . Participation aux O.N.V. concernant la loi sur les numéros d'oeuvre de charité.

Appuis:

- . Publicisation de demandes d'appuis dans l'Ardoise.

LA CONSOLIDATION ET LE DEVELOPPEMENT EN 83-84:Grandes lignes du plan d'action:

- . Reviser les structures et le fonctionnement du MEPACQ.
- . Support de la part de la permanence au travail dans les régions/ offrir outils et présence.
- . Voir au financement et à l'autofinancement du MEPACQ.

Ce que nous avons fait:Structures et fonctionnement:

- . Formule 2-2-2 pour les comités de coordination.
- . Mise sur pied d'un exécutif.
- . Production d'un document d'analyse sur la structure du MEPACQ.
- . Participation de l'Outaouais aux GOCOs (sur le programme OVEP) à partir de février 84.
- . Organisation de l'Assemblée générale.
- . Rencontres avec les fédérations et regroupements nationaux.

Support de la permanence:

- . (3) permanents affectés aux régions.
- . Tournée des régions à l'automne concernant les liens avec le MEPACQ, plan de travail...
- . Postes "Relais" dans les régions.
- . Rencontres avec de nouveaux regroupements possibles: Cowansville - Valleyfield.

Financement et autofinancement:

- . Production d'un agenda.
- . Campagne d'abonnement de l'Ardoise.
- . Recherche de nouvelles sources de financement/demandes.
- . Participation des tables régionales aux dépenses de déplacement.

LA FORMATION ET L'INFORMATION EN 83-84:Grandes lignes du plan d'action:

- . Favoriser la circulation de l'information sur la vie du mouvement populaire dans les différentes régions pour l'implantation de "l'Ardoise".
- . Cerner les besoins de formation des OVEP sur les questions des pratiques en éducation populaire autonome ou tout autre sujet touchant la réflexion sur la vie du mouvement populaire.

Ce que nous avons fait:Information:

- . Production mensuelle de l'Ardoise.
- . Utilisation de l'Ardoise dans le cadre de rencontres publiques...
- . Plus grande participation "extérieure" à l'Ardoise.
- . Fabrication d'un outil-présentation du MEPACQ.
- . Production d'une bibliographie sur le financement et d'une sur les pratiques en éducation populaire autonome.

Formation:

- . Envoi d'un outil de réflexion-animation autour du Manifeste.
- . Participation aux deux sous-comités Education Populaire de l'ICEA:
  - Un, sur la place des femmes dans les organisations populaires;
  - Un, sur le bénévolat/militantisme.
- . Préparation d'un atelier sur ce thème à l'assemblée générale.

Voilà ce que nous voulions faire et ce que nous avons effectivement fait.

Il s'agit maintenant de l'évaluer pour pouvoir se donner les grandes lignes de ce que nous pourrons faire, refaire, parfaire dans l'avenir.

EVALUATION DES DEUX ANNEES

PAR RAPPORT A LA RECONNAISSANCE

82-83:

Concernant le programme OVEP au cours de 82-83, nous n'avons pas fait de "gains politiques". Avec nos lettres, nos télégrammes, nous avons "achalé" le MEQ et réussi à obtenir une rencontre avec le sous-ministre Beaudoin sans pour autant obtenir des gains pour les groupes OVEP.

Les pétitions ont servi à sensibiliser les groupes populaires sur les grandes revendications du MEPACQ mais nous n'avons pas su les utiliser pour la lutte.

Nous n'avons pas réussi à maintenir un intérêt pour le dossier "décentralisation" et par conséquent n'avons pas mis d'énergie là-dessus.

Quant aux suites de la Commission Jean, le MEPACQ n'en a pas donné comme tel, il s'est plus appuyé sur le travail fait par la coalition en éducation des adultes et par l'ICEA.

C'est le développement de la réflexion sur le financement, par la production d'outils, d'un questionnaire et l'organisation du Colloque, qui a été le point fort du MEPACQ en 82-83. En appuyant des luttes, telles celle de la "coalition charitable" de Montréal et en développant son expertise face au financement, le MEPACQ a obtenu une reconnaissance de la part des groupes populaires et des groupes alliés.

83-84:

Au cours de cette année, l'accent a été mis sur le programme OVEP. La sortie, en février, de "l'énoncé de politique en éducation des adultes" ainsi que l'énergie disponible, ont permis une concertation et une mobilisation des regroupements régionaux et des groupes populaires.

La mise sur pied d'un comité de stratégie en février, nous a permis de développer des moyens d'action et de concertation entre les groupes, entre les tables régionales et entre les fédérations et regroupements nationaux.

Malgré la difficulté de rejoindre les groupes "à la base", les débats qui ont eu lieu dans les différentes régions, sur les revendications à mettre de l'avant, ont permis de mieux cerner ces revendications et de se donner une plate-forme commune.

Le MEPACQ a assumé un rôle de leadership dans cette lutte, tout particulièrement face aux regroupements nationaux et fédérations. Ceux-ci, reconnaissant l'expertise du MEPACQ face au programme OVEP et l'énoncé de politique, ont participé en assez grand nombre à la concertation concernant les revendications et à deux rencontres or-

ganisées par le MEPACQ.

En se donnant un plan d'action sur le programme et l'énoncé, le MEPACQ a permis de mettre en branle des moyens d'actions communs et concertés dans toutes les régions du Québec, augmentant ainsi l'impact de ces revendications.

Sous un autre aspect, le travail de réflexion pour la production d'un "Manifeste" a permis de situer la question du financement, dans l'ensemble de la problématique de la reconnaissance de l'éducation populaire, de l'action communautaire et de son autonomie. L'outil de réflexion envoyé dans tous les groupes n'a pas nécessairement fait "boule de neige" mais il en a intéressé certains. Il constitue une base de travail et de réflexion, nécessaire aux luttes conjoncturelles sur le financement.

Concernant l'ensemble des bailleurs de fonds, le MEPACQ a choisi de mettre l'accent sur l'analyse de la décentralisation des programmes de subvention et sur la création d'emploi. Les dossiers "numéros d'oeuvre de charité et Commission Scolaires" ont été mis de côté, tout en demeurant dans le plan de travail du MEPACQ.

#### LA CONSOLIDATION ET LE DEVELOPPEMENT

en 82-83:

Pour l'année 82-83, nous pouvons plus parler de consolidation que de développement.

Le MEPACQ a pris une "envergure" nationale en augmentant sa permanence, en se faisant connaître par le biais de l'Ardoise, des péditions et du Colloque sur le financement.

Cependant, compte-tenu des faiblesses de structures et de fonctionnement, la participation des "tables" régionales au comité de coordination a été très faible tout au long de l'année. Une personne par région et pas toutes les régions représentées. Nous n'avons pas réussi à former d'exécutif. Le travail du MEPACQ était porté par une "petite gang" sans qu'il y ait une grande implication de la part des régions.

La participation de représentant-e-s de la Mauricie-Bois-Francs et du Bas St-Laurent a stimulé notre croyance dans le développement de tables régionales. Quoique dans les faits, une seule de ces régions ait fait du travail dans la perspective de la mise sur pied d'une table régionale.

Le départ de la table de l'Outaouais a secoué le MEPACQ, remettant ainsi en question la structure et le fonctionnement, sans pour autant qu'il y ait un véritable débat là-dessus.

Concernant le financement du MEPACQ, nous avons essuyé deux reculs: avec Centraide et le Secrétariat d'Etat. Cependant, en terme strictement "d'argent", nous avons maintenu notre rythme de croisière.

Ainsi en 82-83, le MEPACQ s'est fait connaître, a pris une "envergure" nationale, mais n'a pas réellement développé son travail avec les tables régionales.

En 83-84:

Structure et fonctionnement:

L'instauration de la formule 2-2-2 pour les comités de coordination, a permis une meilleure participation quantitative et qualitative et la mise sur pied d'un exécutif. Le Projet "Relais" a "aidé" cette participation, surtout dans les régions qui jusqu'à présent n'avaient pas envoyé de délégué-e-s au comité de coordination.

Ainsi la structure de fonctionnement du MEPACQ s'est "actualisée" au niveau des COCO et de l'exécutif, laissant cependant de nombreuses interrogations, tout particulièrement sur la question du "membership". Nous sommes toujours au prise avec la question "Qui est membre du MEPACQ"? Nous avons rédigé un texte de réflexion sur les structures mais le débat est toujours reporté et sera discuté dans les tables régionales au printemps. La participation de la Table de l'Outaouais aux COCOs, en fonction des débats sur l'énoncé de politique et le programme OVEP, a été très stimulante et, continue à nous stimuler à "régler" au plus tôt la question des structures.

L'Assemblée générale des 13-14-15 avril sera un point tournant dans la vie du MEPACQ concernant cet aspect.

Permanence:

Ayant évalué l'année 82-83, nous avons décidé dès septembre, de mettre l'accent sur le travail en région.

Ainsi, les (3) permanent-e-s, de "l'avant-Relais", se sont divisés les régions afin de pouvoir offrir un suivi et une présence. Cette décision a été profitable, les tournées des permanent-e-s dans les régions ont permis un contact plus étroit et une meilleure compréhension des enjeux du travail des tables régionales.

Le projet "Relais" de (28) personnes a donné de l'ampleur au travail de consolidation et de développement. Avec (7) permanent-e-s au national et d'autres dans toutes les régions sauf l'Outaouais, il ne pouvait en être autrement.

Cependant, l'apport d'énergie a été plus profitable dans les regroupements déjà organisés que dans les comités provisoires ou les groupes "poteaux". Dans les regroupements, les employé-e-s "Relais" ont continué le travail déjà entrepris, dans les autres groupes comités, il y a eu une certaine difficulté à s'ajuster face au travail de consolidation et de développement.

Aussi, le fait d'avoir "une gang" de permanent-e-s au national, a donné l'image d'un MEPACQ "national" fort, alors que celui-ci est dans les faits constitué des tables régionales. Cette "image" est le plus souvent "inévitabile" parce qu'à (7), ça déplace de l'air, par contre, l'implication des régions et le questionnement de "l'après-Relais", ont temporisé l'idée de la gang d'en haut.

#### Financement et autofinancement:

Si on ne calcule pas le projet Relais, notre financement "de base" est sensiblement resté le même. Nous avons fait d'autres demandes, mais nous n'avons pas encore de réponse.

Quant à "l'autofinancement" par l'agenda et l'Ardoise, nous pouvons plus appeler ça un autofinancement de sensibilisation qu'un autofinancement-générateur de fonds.

#### L'INFORMATION ET LA FORMATION

##### en 82-83:

La formation et l'information ont été deux points forts en 82-83. Nous avons réussi à mettre sur pied un journal d'information "l'Ardoise" et en produire (6) numéros dans le courant de l'année.

Les réponses reçues au questionnaire sur l'Ardoise ont été très positives et nous ont convaincu de continuer la production de cet "outil".

Malgré le peu d'implication des tables régionales et des groupes à la base dans la production de l'Ardoise, ce journal a quand même servi à faire connaître les regroupements régionaux, le MEPACQ et les grands dossiers traités.

##### Formation:

La production et la distribution d'un questionnaire et d'un outil de réflexion sur le financement des groupes populaires, l'organisation du Colloque sur ce thème au printemps 83, ont permis de mettre en lumière et de faire avancer la réflexion sur cette question, qui jusqu'à présent était plutôt restée "dans l'ombre".

Nous avons acquis une expertise face à la problématique du financement des groupes populaires, ce qui est très important dans la poursuite du travail de formation du MEPACQ.

en 83-84:

Information:

Nous avons mis beaucoup d'accent (permanent-budget) sur cet aspect du travail. Nous avons amélioré l'Ardoise, le succès de la campagne d'abonnement en témoigne. Cet "outil" est utilisé dans les régions, pour informer et mener des luttes. Il est distribué en un plus grand nombre d'exemplaires.

Aussi, nous avons voulu privilégier l'échange d'outils et leur "compilation" en engageant, sur le "Relais" une personne attirée à la documentation.

Par contre, malgré l'énergie mise au niveau national, les réponses des groupes concernés sont restées faibles. Très peu de tables régionales, ont répondu aux demandes d'envois d'articles pour l'Ardoise et de "documentation". Il y a plus de regroupements nationaux et d'organismes autres que les groupes populaires qui "utilisent" les pages de l'Ardoise.

La formation:

Nous avons surtout travaillé à la production d'un outil de réflexion et d'animation autour du Manifeste sur le financement des groupes populaires. Celui-ci a été envoyé dans tous les groupes avec l'Ardoise. Malgré un "certain intérêt", le projet de faire un "Manifeste" demeure encore quelque chose de "flyé" qui ne colle pas à la réalité quotidienne des tables régionales et des groupes populaires. Les objectifs et l'importance de ce manifeste demeurent imprécis.

Bien qu'étant un outil de "formation" le Manifeste ne correspond pas aux priorités du plan de travail qui étaient de cerner les besoins de formation des OVEPs sur les pratiques et autres aspects touchant la vie du mouvement populaire. Ainsi, le travail de formation ne s'est pas "collé" aux besoins des groupes d'ici, probablement le manque d'intérêt face au manifeste.

La formation et l'information, dans le travail du MEPACQ en 83-84, sont plus venues "d'en haut", que des régions. Les outils, les nouvelles ont plus tendance à circuler à l'intérieur d'une région qu'à l'extérieur.

ANNE DUMOUCHEL

6 avril 1984.

# **L'autre éducation**

***l'éducation populaire autonome***

TEXTES DE PREPARATION

PROCES-VERBAUX DES ATELIERS

Certains procès-verbaux n'étant pas disponibles au moment de l'impression,  
ce rapport est donc incomplet.

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est. Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 843-3236

# L'autre éducation

22

*l'éducation populaire autonome*

## ATELIER: S'ORGANISER EN REGION

Un regroupement régional d'organismes d'éducation populaire, c'est ben important...

Dans plusieurs régions du Québec, existent depuis plus ou moins longtemps, des regroupements d'organismes d'éducation populaire mis sur pied pour défendre l'éducation populaire telle que pratiquée par leurs groupes.

### Un peu d'histoire

Certains de ces regroupements ont vu le jour parallèlement à une démarche du comité d'action de "l'I.C.E.A. (Institut Canadien de l'éducation des adultes) qui avait été créé en 1972, pour faire pression sur le MEQ, concernant le programme d'aide aux OVEP. Ce comité d'action, s'est transformé en Comité de Coordination provincial des OVEP pour devenir en 1981, le MEPACQ. Le noyau de délégué-e-s régionaux présents au MEPACQ, a entraîné par son dynamisme, la formation de regroupements dans certaines autres régions en poursuivant ses objectifs de consolidation et de développement.

Ainsi, en avril 1984, il n'y a pas de regroupements dans toutes les régions, mais du moins un noyau de base ou un comité provisoire d'organismes d'éducation populaire.

### Des points communs, un travail spécifique

Chacune de ces Tables a son dynamisme propre. Regroupant des groupes, soit dans une concentration urbaine, soit par "zone", elles ont des activités et mènent des luttes diversifiées. Leur caractéristique est de regrouper des groupes, non pas sur la base d'un champ "d'intervention" donné, mais par rapport à une "orientation commune" liée à la définition de l'éducation populaire. En ce sens, ces regroupements vont à contre-courant de la volonté politique de "sectoriser" le mouvement populaire.

# MEPACQ

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est, Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 843-3236

Leur point de convergence est l'éducation populaire et ce qui s'y rattache: les luttes par rapport au programme OVEP, par rapport aux Commissions scolaires et le questionnement sur les pratiques d'éducation populaire et la production d'outils de formation. Les autres aspects du travail varient selon la conjoncture et la dynamique régionale.

#### Des liens...

Des liens s'établissent parfois entre les régions concernant tel ou tel dossier, mais ce n'est pas pratique "courante". C'est principalement lors des rencontres du comité de coordination du MEPACQ, que les délégué-e-s des régions s'échangent des informations et discutent par rapport aux dossiers menés provincialement.

#### S'organiser en région, c'est de plus en plus important

L'enjeu du travail de regroupement en région d'organismes populaires, est de plus en plus grand, compte-tenu de la perspective de décentralisation des services en éducation des adultes. Ceux-ci auront un rôle à jouer concernant la défense de l'éducation populaire autonome dans leur région.

Alors, s'organiser en région, c'est "important", dans cet atelier, nous voulons échanger les acquis des regroupements régionaux, sur les difficultés rencontrées. Nous voulons aussi voir quels liens nous pouvons établir, quels moyens nous pouvons nous donner, pour améliorer notre travail de regroupement régional auprès des groupes et face aux "moves" de l'Etat.

#### OBJECTIFS DE L'ATELIER:

- Tirer les acquis des regroupements régionaux à divers niveaux.
- Partager les difficultés rencontrées.
- Définir les possibilités de liens entre les régions et des moyens d'action.
- Apporter des recommandations.

#### LES ACQUIS ET LES DIFFICULTES:

- Jusqu'à présent, quels acquis peut-on tirer des regroupements régionaux, tables et comités provisoires?

. Avons-nous réussi à faire reconnaître l'éducation populaire?

- par rapport aux groupes: "Ah, on fait de l'éducation populaire"?

- face aux bailleurs de fonds: - Centraide

- Commissions Scolaires,...

- . Avons-nous "en nous regroupant" contribué à rendre plus visible l'intervention des groupes d'éducation populaire dans notre région?
  - . Avons-nous amélioré notre capacité d'intervention face aux attaques de l'Etat, du secteur privé?
  - . Avons-nous réussi à faire des gains politiques face aux bailleurs de fonds?
  - . Avons-nous amélioré nos capacités financières?
  - . Sommes-nous prêts à réagir, à nous situer par rapport à la décentralisation, entre autres, du programme OVEP?
- Le fait de se regrouper sur la base de l'éducation populaire, représente-t-il un facteur de difficulté ou d'intérêt particulier pour les groupes dans votre région?
- Quelles sont les difficultés rencontrées dans votre travail de regroupement?
- . La situation géographique: - distance
    - zone urbaine ou rurale...
  - . La diversité des groupes de la région: de leur champ d'intervention, de leur mode d'intervention.
  - . Le manque d'intérêt face aux dossiers menés par le regroupement.
  - . Le "surplus" de travail occasionné.
- Quels sont les liens avec les autres regroupements de groupes populaires dans la région (regroupements par secteur d'intervention, ou regroupements mis sur pied par les sommets économiques..)
- . Représentent-ils un facteur de division?
  - . Représentent-ils une possibilité de meilleure concertation?
- Liens entre les régions:
- . Quels liens les regroupements régionaux peuvent-ils établir entre eux?
  - . Quels moyens peuvent-ils se donner à l'intérieur du MEPACQ, pour poursuivre les objectifs de consolidation et de développement des dernières années?

# L'autre éducation

25

*l'éducation populaire autonome*

RAPPORT: Atelier 1 - S'ORGANISER EN REGION

---

PRESENCES:

Gisèle Séguier	Témiscamingue Ordet
Louise Lachapelle	Trois-Rivières Gens
Réjean Girard	Trois-Rivières GDDS
Lisette Paradis	Sept-Iles Carrefour d'ent. sociale
Roger Beaudoin	Comité Pop St-Jean Baptiste
Jovette Saucier	Abitibi Est Comité REP, éducation populaire
Claire Racine	Relais, Rivière-du-Loup
Christian Viens	Relais, Montréal

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est, Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 843-3236

OBJECTIF: Bilan

## Grande ligne plan d'action (orientations)

MONTREAL:

- 1979: Table
- 1980: Sommet Populaire
- Mars 1983: Affiliation de la table au sommet; pas de consolidation de la table.
- 4 fronts: Femmes, transport, écologie, droit au travail.
- Oct. 1983: Dossier auto-financement - fond de solidarité.
- Fév. 1984: OVEP (20-25 groupes).
- Manifeste - pièce de théâtre.
- Centraide: ingérence.

Table: surtout un outil d'information.

TEMISCAMINGUE:

- 1981: - Ordet - regroupe (22) paroisses)  
Appui de la commission scolaire (sans ingérence)
- Organisme de conscientisation mais peu ou pas de luttes, de revendications.
- L'information passe surtout par des ateliers manuels.
- 28 avril 84: Colloque (pour rejoindre les autres groupes)  
Sous-table au Témiscamingue.

SEPT-ILES:

- 1981: - Premier contact avec le MEPACQ.  
Plus de travail commun sur la Côte-Nord.
- Mise sur pied d'un local communautaire - base du regroupement.
- Pas de groupes financés OVEP.
- Différence: (2) tendances.
- Regroupement des femmes - support au projet Relais.
- 1984: - Réorientation vers l'éducation populaire (et services).
- Conseil d'administration du Carrefour - membres potentiels de la table.

- Question Centraide: demande d'argent et désaffiliation de Centraide.
- Prochains pas: MEPACQ - FINANCEMENT - CENTRAIDE

QUEBEC:

- Groupes surtout à Québec
- Début: groupes OVEP
- (35) groupes et collectifs.
- Problèmes: (3) regroupements avec problèmes de participation.
- Nouvelle structure - exécutif et COCO.
- Comités de travail: Formation, recrutement, adhésion, comité de stratégie, demande unique.
- Répartition égalitaire des argent.

ABITIBI EST: VAL D'OR et (10) villages

- Comité régional (1 délégué-e - de chaque village)  
(2) rencontres par année.
- Pas beaucoup de groupes OVEP.
- Comité régional à refaire.
- Centraide: débute ses activités.

RIVIERE-DU-LOUP:

- MEPACQ, pas connu avant décembre
- Education populaire et OVEP pas connu mais pas une préoccupation.
- Centraide: pas de soutien
- Problème d'éloignement
- Déjà (2) regroupements

OUTAOUAIS:

- Depuis 10 ans
- Entente avec commission scolaire.

ESTRIE:

- Beaucoup développer l'éducation populaire

Acquis:

- (Reconnaissance de l'éducation populaire autonome)  
Ca donne du poids - "argent assuré"
- Rapport de force
- Plus aux régions organisées
- Reconnaissance de l'éducation par les groupes
- Expérience de solidarité
- Vigilance face aux acquis
- Lien avec le national-important
- En voie de développer le secteur populaire
- Prendre davantage conscience de l'éducation populaire
- Amène la question, c'est quoi l'éducation populaire
- Stimulation et vécu pour les autres régions
- Sonder le terrain (inexploré)
- Information
- Soutien à l'éducation populaire

Difficultés:

- Respect des regroupements existants ou dédoublement
- Surplus de travail si mal organisé
- "Groupes alliés à des fédérations"
- Problème de participation
- Toujours les mêmes personnes
- Trouver fonctionnement adapté
- Circulation de l'information
- Moyen de faire de l'information

RECOMMANDATIONS:

- 1- Développer les tournées régionales du MEPACQ (permanents) (ça démystifie les structures).
- 2- Qu'une tournée soit faite sur les dossiers nationaux.
- 3- Développer de nouveaux moyens de faire de l'information, de nouvelles méthodes afin de favoriser la circulation de l'information en région mais également à l'intérieur des groupes. (1 dissidente)
- 4- Développer les dialogues des groupes de la base avec les tables et le MEPACQ et un moyen privilégié serait d'alimenter l'Ardoise.
- 5- Que les régions servent d'outil au développement - à la consolidation aux tables.
- 6- Développer le nom MEPACQ régional et le MEPACQ national (proposition minoritaire).
- 7- Prévoir les suites au Projet Relais pour les régions qui n'ont pas de structures provisoires ou permanentes; que le MEPACQ s'intéresse particulièrement au développement des régions non-organisées.
- 8- Que les tables régionales et le MEPACQ concrétise la définition sur les pratiques d'éducation populaire autonome. (proposition unanime)

ANIMATRICE: Anne Dumouchel

SECRETARE: Marie Pelchat

Colloque-Assemblée générale  
Québec, 13-14-15 avril 1984.

# L'autre éducation

30

*l'éducation populaire autonome*

RAPPORT: Atelier 2 - S'ORGANISER EN REGION

---

PRESENCES:

Sabri Khayat	Carrefour International, Montréal Connaît peu le MEPACQ
Linda Thibault	Ligue des femmes du Québec-à Québec Connaît pas le MEPACQ
Georges-Henri Cloutier	Comité de citoyens St-Sauveur - Québec Connaît pas le MEPACQ
Jocelyne Parenteau	Sommet Populaire, Montréal Connaît pas le MEPACQ (Elle est nouvelle)
Claire Tardif	Maison des Femmes, Trois-Pistoles Connaît pas le MEPACQ Cherche de l'information
Lucille Paquin	Table régionale, REPAT, Témiscamingue Connaît un peu le MEPACQ
Carole-Anne Lavoie	Saguenay Lac-St-Jean Connaît le MEPACQ
Jean-Pierre Héту	Travailleur Relais, Témiscamingue
Michel Légaré	Sommet Populaire, Montréal
Danielle Gauvin	Saguenay Lac-St-Jean

---

- THEME 1. Les acquis  
2. Les difficultés  
Les recommandations

En plénière, nous ramenons les propositions qui font consensus.

Les autres propositions seront ramenées en CO-CO pour discussion.

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est. Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 843-3236

Tour de table: sur les acquis dans nos régions.

MONTREAL: Définition: Se reconnaître comme groupe d'éducation populaire. Un comité a été formé pour élaborer une grille "d'évaluation" par rapport à la définition du MEPACQ. Il faut élaborer des critères qui précisent cette définition pour les groupes, en lien avec le travail qu'ils font. Par la diversité des groupes, cette définition n'est pas appropriée par tous.

Qu'est-ce qui va arriver avec le programme OVEP? Est-ce que les Commissions Scolaires vont prendre ça en main?

SAGUENAY LAC-ST-JEAN: Décentralisation: Amène une spécificité Ce n'est pas d'aujourd'hui que le secteur autonome se distingue de celui des institutions de par sa spécificité qui est l'action collective.

On s'est organisé de force, parce que ce sont les commissions scolaires qui ont initié, mais après (3) ans, les groupes ont décidé de se prendre en main et de définir leur organisation. Problème posé par cette situation, les groupes se sont regroupés autour du fric et non sur un consensus de leur travail.

Mais avec la conjoncture: énoncé de politique, les groupes sentent l'importance d'affirmer leur autonomie; il y a une prise de conscience là-dessus.

Il y a une organisation bien structurée: assemblée générale, conseil d'administration, etc., assemblée de zone. L'organisation par zone compense la distance de la région (l'étendue).

ABITIBI-TEMISCAMINGUE: Témiscamingue: 22 ou 23 localités. Il y a quelques années, les groupes faisaient des demandes dans chacune des localités; très éparpillées.

Finalement, ils ont décidé de se regrouper pour faire une "demande unique".

Ont des ententes avec la commissions scolaire: d'égal à égal. Ca fonctionne bien et c'est fort.

Il y a le problème d'identification - Témiscamingue et Abitibi -. La solidarité entre les 2 sous-régions commence à se développer davantage.

Les groupes se regroupent d'abord par localité et, chacune est autonome.

MONTREAL: En 81, la table s'est dissoute pour donner le sommet avec la fonction populaire et syndicale. Printemps 83: le Sommet avec entente avec le MEPACQ a décidé de repren-

dre le dossier financement: par rapport aux groupes-logement et Centraide; et,

(2) colloque régionaux sur le financement:

- subvention
- autofinancement

Pourquoi la table s'est-elle dissoute? parce que ça ne correspondait pas aux besoins des groupes de se regrouper autour du programme OVEP.

Les acquis: Dossier information:

- Publication d'un bulletin
- Questionnaire sur les pratiques d'autofinancement des groupes - fond de solidarité.

Dossier animation:

- Tentative de regrouper les groupes populaires au sens large, pour remettre sur pied la TROVEP. Ce dossier semble répondre à des préoccupations des groupes. Il y a un noyau de personnes qui travaillent là-dessus.

Dans le Sommet, il y a plusieurs fronts d'intervention qui tentent de se concerter, plus, tentative de concertation groupes-syndicats.

Les groupes de la TROVEP (Table Régionale des OVEP) ne sont pas les mêmes que ceux du Sommet à cause du fait de la fonction syndicale et de la question du financement. Tout dépend de la préoccupation première des groupes.

Il y a donc différentes formes de fonctionnement que se donnent les tables, selon leur réalité régionale.

QUEBEC:

Regroupement depuis (3) ans. Au départ, il y avait (26) groupes. Les groupes sont nés à cause de la situation particulière de Québec par rapport au programme OVEP. Beaucoup de groupes diversifiés et financement non réaliste par rapport au nombre de groupes - à cause du mode pro-rata.

Là-dessus, il y a eu un regroupement et aussi il y a que cette année, le MEQ annonçait des coupures.

A cause du plafonnement de l'autofinancement, les groupes ont dit: il faut aller chercher ce qui nous est dû.

Beaucoup de débats avant de décider de la demande unique et, après, comment se divise l'argent: du fait que ce sont des miettes, les groupes ont décidé de se partager en parties égales, l'enveloppe; avec, en plus, un montant d'appui aux groupes - plus, un montant pour le financement de la table.

Cette distribution (à parts égales) est motivée par le fait du très petit budget.

La demande unique a fait monter les montants des groupes en argent. Cela a amené des solidarités plus fortes entre les groupes. Cette année, le financement des groupes tiendra compte du fait que certains ont une subvention statutaire assurée.

Le regroupement a montré (2) types de groupes dans la région: action collective et action individuelle.

Regroupement: (35) groupes sur (77) dans la région de Québec dans le cadre du programme OVEP.

Dans le (77), il y en a (12) qui pourraient faire partie du regroupement. Un des problèmes c'est qu'on ne rejoint pas des groupes à l'intérieur de la ville. Ne veulent pas trop faire de recrutement parce que veulent pas grossir trop vite; le rôdage est difficile.

Une question qui se pose dans la conjoncture: comment s'organiser maintenant avec la levée du moratoire?

SAGUENAY LAC-  
ST-JEAN:

Exemple: (35) groupes de subventionnés; on en rejoint (95); mais il y a le problème de la définition.

Exemple: Les centres de bénévolat: comment ça s'insère dans notre réseau.

On a résolu en disant que ça peut être un lieu d'entrée vers d'autres types de groupes. Cette année, dans la région, on prend conscience que la sélection des projets est arbitraire et qu'on se partage les miettes. Il y a une solidarité qui tend à se renforcer.

Il y a le danger de la chicane interne à cause de la définition, mais aussi de la "cohabitation obligatoire" à cause du terme OVEP.

Est-ce que ça veut dire que la définition est difficile à appliquer en région?

A QUEBEC:

La définition englobe l'action communautaire et éducation populaire.

Avec la définition, ils se sont donnés des critères d'adhésion et ils sont difficiles à appliquer dans la pratique.

TEMISCA-  
MINGUE:

Le premier objectif, c'est de faire l'éducation populaire et l'action communautaire; c'est une suite logique.

Exemple: la nouvelle loi sur la famille:

1ère étape: faire connaître la loi

2e étape: des actions se sont posées

A QUEBEC:

C'est l'inverse. L'Education populaire est un moyen à l'action communautaire. C'est l'action communautaire qui est le fil conducteur du travail.

TEMIS-  
CAMINGUE:

Au début de chaque année, les localités se donnent des priorités, en concertation avec les organismes du milieu.

Cette concertation existait déjà dans certaines localités, dans d'autres, cette concertation est née avec le regroupement. Les organismes régionaux ont peu de place dans la structure parce que tout passe par les comités locaux.

SAGUENAY:

Il y a des groupes financés par le programme OVEP qui regroupent des groupes locaux.

Avec la levée du moratoire, les organismes régionaux se découvrent comme faisant de l'éducation populaire. Mais, comment le moratoire est-il si important? les groupes ne peuvent pas focuser seulement sur le programme OVEP qui ne donne que des miettes.

Ca rejoint la question: Quel problème que ça pose d'être regroupés autour de l'éducation populaire?

Des groupes qui font un travail découvrent qu'ils font de l'éducation populaire et qu'ils peuvent faire partie d'un regroupement sur l'éducation populaire. Ca peut poser des problèmes.

Il y a une grande diversité de groupes.

Exemple: Centres de bénévolat:

Au Saguenay, le regroupement tente de leur faire prendre conscience de la dimension sociale du travail qu'ils font, qui est souvent du "patchage" de coupures d'argent. Et, ils sont subventionnés par le CRSSS: celui-ci leur pose des balises dans leur travail. S'ils ne peuvent garder d'autonomie par rapport à eux, ils ne peuvent s'insérer dans notre réseau.

Avec les coupures, il y a un grand danger de récupération par l'Etat, de notre travail. A ce moment là, c'est notre autonomie qui en prend un coup.

MONTREAL:

(350) groupes qui sont OVEP.

Réunion de la TROVEP, environ (20) groupes.

Les membres du Sommet, ce n'est pas nécessairement leur priorité le programme OVEP.

Le Sommet populaire fonctionne surtout sur la base de dossiers. La TROVEP actuellement, c'est un comité qui travaille sur le financement.

Revenons à nos bases de regroupement: il va falloir définir des bases minimales pour se regrouper.

Pose-café

On reprend le texte pour mieux cerner ce qu'on a dit:

Avons-nous réussi à faire reconnaître l'éducation populaire?

- On a des problèmes avec la définition, on ne sait pas ce que c'est nous-mêmes.
- La population ne fait pas la différence entre éducation autonome et éducation populaire.
- Cela fait l'affaire du gouvernement qui voit le secteur éducation populaire, comme un secteur à bon marché pour ses priorités.
- On a pas réussi à faire reconnaître le travail d'éducation populaire, il faut travailler à le faire reconnaître auprès des bailleurs de fonds.
- Pour cela, il faut des regroupements forts: quand il y a un regroupement, il y a un acquis - au niveau du travail en éducation populaire, c'est plus crédible et facile de se faire reconnaître.
- Les problèmes sont donc situés au niveau du regroupement.
- Mais on a quand même réussi à mettre notre travail sur la place publique, dans les régions (surtout) où il y a des regroupements.

IL FAUT VOIR QUELLES RECOMMANDATIONS ON PEUT FAIRE LA-DESSUS.

- Les regroupements se sont rendus plus visibles. Le travail des groupes a permis de faire faire un chemin dans la réflexion des groupes sur leur autonomie, sur le fait qu'il ne faut pas que leur travail soit récupéré, surtout dans la conjoncture actuelle.....

RECOMMANDATIONS

- On a besoin de regroupements forts: mais comment?
- Comment, par exemple, distinguer l'éducation populaire autonome du reste de l'éducation populaire?
- Il n'y a pas de reconnaissance de l'action communautaire auprès du gouvernement et c'est ça qu'il faut faire reconnaître.
  - . Que les Tables et le MEPACQ travaillent à faire reconnaître l'action communautaire comme valeur éducative.
  - . Est-ce que c'est un objectif réaliste?  
Le regroupement se fait sur la base naturelle de l'action communautaire et, ensuite on peut être fort pour revendiquer.
  - . Le travail en action communautaire est reconnu auprès du gouvernement et il y a même une récupération par l'état de ce travail car il en saisit la qualité.

- . Dans nos regroupements, on touche trop l'aspect du financement; il faut toucher l'autonomie.
  - . Il faut mettre sur pied des regroupements solides, avec moins de groupes.
  - . Se doter d'outils nécessaires pour travailler avec la définition, car elle est bonne cette définition.
- Il y a aussi un problème de communication:
- entre les groupes dans un regroupement.
  - entre les tables régionales au niveau provincial.

Mais concrètement, comment ça s'articule? Exemple: de quelle sorte de permanence on se dote au niveau provincial?

- communication
  - lieu d'analyse
- . Comment on règle le problème d'identification? par quelles activités spécifiques: ex: semaine d'éducation populaire.
  - . Il faut articuler quelque chose pour les régions - qui ne sont pas organisées - et celles qui sont organisées. Quelque chose qui nous fait sortir dans le public de manière collective - à l'échelle provinciale.
  - . On ne sort pas souvent dans le public et il faut le faire, donc: sortir publiquement de façon concertée - ex: semaine de l'éducation populaire.  
Ex: Journée de grève provinciale des groupes d'éducation populaire.  
Evènement public commun (visibilité des regroupements).

#### Outils pour la définition:

- Est-ce que les regroupements ne pourraient pas être poussés dans le sens de secteur d'intervention?
- Ca va à l'encontre de la particularité du mouvement populaire qui ne sectorise pas le travail.
- Mais il faut qu'il y ait d'autres préoccupations que le financement des groupes pour amener la concertation.

#### Mandat provincial:

- Il faut que la priorité soit mise à consolider les regroupements régionaux.
- ARDOISE: articuler une politique d'information.
- PERMANENCE MEPACQ: (priorité) être à l'écoute des régions pour consolider leur travail.
- Evènement public qui tient compte des réalités régionales.

EVALUATION

- S'attendait à autre chose: pensait que ça serait plus éparpillé, très utile d'avoir côtoyé d'autres expériences, satisfait de voir qu'il y a consensus sur des acquis essentiels.
- Etait peu informé et appris beaucoup. On sent que ça avance. On ne remet pas en question des choses qu'on a travaillé.
- Ca va de l'avant, c'est mobilisant.
- Beaucoup appris, très satisfaite.
- Très intéressant: j'étais branchée surtout régionalement et c'est bien de se connecter sur le provincial. On se rend compte que notre travail se retrouve ailleurs.
- Intéressant: mais aurait aimé que ce soit plus systématique au niveau de l'animation - plus collé au texte - pour sortir des recommandations précises.  
On a oublié les fédérations.
- Ne voyait pas ce qu'on allait sortir - mais finalement on a sorti des choses.
- Voit que c'est difficile de sortir un plan de travail qui colle aux réalités régionales qui sont différentes mais il y a un consensus

ANIMATRICE: Lucie Richard

SECRETAIRE: Danielle Gauvin

Colloque-assemblée générale,  
Québec, 13-14-15 avril 1984.

# L'autre éducation

38

***l'éducation populaire autonome***

ATELIER: Le MEPACQ, une organisation nationale

OBJECTIFS DE L'ATELIER:

- Brosser un tableau du travail produit à date
- En tirer les principaux acquis
- Clarifier les objectifs et le plan de travail
- Faire des recommandations

L'atelier portera sur les trois (3) principaux objectifs de travail que le MEPACQ s'est donné depuis deux ans, soit:

- 1- Reconnaissance de l'éducation populaire autonome et de son financement
- 2- Consolidation et développement des regroupements régionaux et du MEPACQ
- 3- Formation et information

1- RECONNAISSANCE DE L'EDUCATION POPULAIRE AUTONOME ET DE SON FINANCEMENT:

Nous avons vu dans le bilan que les principaux éléments de travail produit au MEPACQ dans cette optique sont:

- Développement de la réflexion sur le financement
- Lutte sur l'énoncé de politique et les programmes OVEP
- Ouverture de nouveaux dossiers visant la reconnaissance et le financement tel que décentralisation et programme de création d'emploi.

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est. Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 843-3236

Etant donné le travail déjà accompli, la poursuite du travail devrait s'opérer comment?

- Aller plus vers la population?
- Pénétrer plus la scène politique?
- Développer des alliances avec d'autres groupes?

Quels sont les moyens d'atteindre cette reconnaissance?

- Par la construction d'outils de réflexion comme le Manifeste?
- Par une action soutenue sur le plan politique?
- Par une utilisation des médias?
- En somme, par des actions visibles (campagne de presse, journée de sensibilisation, manifs) ou sous-terraines, formation, mobilisation, travail quotidien avec la population (plus près des groupes)?
- D'ailleurs le travail fait auprès de la population et celui plus politique se rejoignent-ils? Ont-ils une même signification? La lutte sur le programme OVEP en est un exemple qui mériterait qu'on s'y arrête. (A-t-on mis autant d'énergie à mobiliser qu'à faire des pressions politiques)?

En ce sens, quel a été le rôle du MEPACQ?

- Un leader au niveau des pressions politiques?
- Une ressource pour permettre la mobilisation (production de textes et d'outils?) dans les régions?

Quel devrait être son rôle? Et ce, par rapport à l'ensemble des dossiers?

Auriez-vous des recommandations à formuler visant le travail à produire pour atteindre à une reconnaissance effective de l'éducation populaire autonome et de son financement?

## 2- CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT DES TABLES REGIONALES ET DU MEPACQ:

Le bilan démontre un travail dans ce sens, inégal et très en lien avec les énergies en présence (\$ et nombre de personne à la permanence nationale et régionale).

- Comment le MEPACQ doit-il percevoir son rôle face aux régions?
  - Comme un groupe de service?
  - Comme leader du développement en terme de réflexion, action, etc...?
  - Comme la somme de l'apport et du travail des régions?
  - Etc....
  
- Comment et où doit-il s'orienter pour assurer une suite au travail déjà entrepris?
  - Par un apport plus grand des régions?
  - Par un apport du MEPACQ en terme de personnes-ressources qui assurent une présence et un suivi (comme en 83-84)?
  - Par un apport du MEPACQ, qui avec sa permanence, assure la poursuite de dossiers nationaux.....?
  - Par une formation de délégué-e-s dans les régions?
  - Par un fonctionnement plus éclaté favorisant la tenue de comité de travail inter-régionaux sur différents dossiers, par exemple?
  - Par le développement d'alliance avec d'autres groupes et regroupements?
  - Par l'appui de luttes soit régionales ou nationales, internes ou externes à notre organisation?

## 3- FORMATION ET INFORMATION:

A ce niveau, le bilan fait principalement référence à l'Ardoise. Il touche aussi le Colloque sur le financement, tout ce qui l'a entouré et, la documentation.

- La formation que peut faire le MEPACQ s'arrête-t-elle à des assemblées d'information, à la participation à des activités et à la diffusion d'outils? On a-t-il pas intérêt à développer d'autres secteurs possibles de formation? lesquels?

- Quels genre de documents peuvent être des outils de formation pouvant servir à la majorité des groupes dans les régions?
- La formation commence souvent par les possibilités de la diffuser et c'est là le principal intérêt d'un réseau efficace, tel un réseau de documentation sur lequel nous avons commencé à travailler.
  - Comment bâtir un réseau de formation/information répondant aux besoins des régions et qui ne prend pas toutes les énergies disponibles?
  - Est-ce la job du MEPACQ?

Les autres aspects, formation et information, sont élaborés dans les ateliers: Ardoise et formation.

#### LES STRUCTURES:

L'atelier se terminera par une discussion sur les problèmes que soulèvent les structures du MEPACQ (membership, comité de coordination, exécutif) dans leurs applications journalières.

- Quels sont les éléments des structures à retravailler?
- Qui devraient s'en occuper?
  - . Les Tables régionales
  - . Le national?

#### RECOMMANDATIONS

Auriez-vous des recommandations à faire visant à éclaircir ces objectifs ainsi que sur les grandes lignes d'action pour l'année 84-85?

# L'autre éducation

***l'éducation populaire autonome***

ATELIER: Sur les pratiques d'éducation populaire

## LA FORMATION, Y'A Q'CA

Le Colloque du MEPACQ de décembre 1981, sur l'éducation populaire autonome avait amené des échanges très riches sur l'éducation populaire autonome, de nombreuses pistes d'action avaient été proposées et plusieurs ont connu un heureux développement: l'ARDOISE, la mise sur pied de Tables Régionales, luttés contre les coupures de budget.... Les pistes d'action proposaient aussi d'assurer la prise en charge de nos groupes par des gens du milieu, de préparer la relève, de se donner et d'échanger des instruments de formation dans et entre les régions, de faire le lien entre nos pratiques et nos objectifs de changement social.... On disait, dans le rapport-synthèse "...pour faire de l'éducation populaire autonome, il faut engager une réflexion et une démarche critique à travers un apprentissage concret visant la prise en charge".

Cet atelier veut nous permettre, de faire le point sur l'aspect "formation" de l'éducation populaire autonome et peut-être déboucher sur une vision plus claire et un travail mieux organisé au sein du MEPACQ et des Tables régionales. Il ne s'agit pas de faire une liste de trucs, d'outils, mais d'examiner dans quel sens se fait la formation dans nos groupes et nos regroupements.

### 1- QUELLE FORMATION FAIT-ON? QUE VISE-T-ON PAR CETTE FORMATION?

Cette formation se fait à plusieurs niveaux:

- a) On vise à améliorer le fonctionnement de nos groupes et à l'implication des gens du milieu;

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est, Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
M2L 2C7

- quelle formation fait-on en ce sens? transmet-on des trucs, des techniques (comment faire un téléphone, comment animer une assemblée) et/ou intègre-t-on cette formation à une démarche de conscientisation?
- Est-ce qu'on se donne les moyens pour que nos objectifs de transformation sociale se vivent aussi dans nos groupes (comme la question de la démocratie, celle des fonctionnements moins bureaucratiques, celle des rapports hommes-femmes)?

b) On vise la prise en charge individuelle des problèmes, des démarches: qu'une assistée sociale soit outillée pour affronter un agent du Bien Etre Social qui ne lui donne pas l'information adéquate; qu'un accidenté qui se bat pour recevoir des compensations le fasse en prenant conscience qu'il ne s'agit pas d'un cadeau de l'Etat, mais d'un droit démocratique....

Quels moyens on se donne pour que les usagers de nos groupes développent cette conscience sociale????

c) Enfin, on vise à ce que nos groupes eux-mêmes soient des facteurs de transformation sociale, par exemple, qu'un groupe de chômeur-euses ne soit pas centré uniquement sur les services, mais travaille à mobiliser pour des changements dans les lois...., à faire prendre conscience aux personnes concernées et à la population en général de l'injustice des lois, règlements, de l'organisation sociale, politique et économique de notre société.

## 2- CETTE FORMATION, COMMENT SE MATERIALISE-T-ELLE?

- Est-ce qu'on l'intègre dans nos activités quotidiennes?
- Est-ce qu'elle prend des dehors plus formels comme une "session de formation"?
- Est-ce qu'on forme des formateurs-trices?
- Est-ce que certains niveaux de formation se matérialisent mieux sous une forme ou une autre?

3- EN CE MOMENT, LE GOUVERNEMENT MENACE NOTRE AUTONOMIE SUR CE TERRAIN  
AUSSI DE LA FORMATION:

Le MEQ a laissé entendre que les qualifications de nos formateurs-trices seraient un critère d'accréditation.

Il devient donc de plus en plus nécessaire de faire connaître publiquement, la spécificité de la formation qu'on se donne, face au gouvernement et à la population.

- a) Qu'est-ce que le MEPACQ ou les Tables régionales pourraient faire en ce sens?
  
- b) Le Manifeste sur le financement fera état de notre spécificité aussi sur notre travail de formation. Comment pourrait-on l'utiliser pour rendre plus visible auprès de la population tout le travail de formation que nous faisons.....

# L'autre éducation

*l'éducation populaire autonome*

45

RAPPORT: Atelier 6 - FORMATION

---

PRESENCES:

Josée Lemieux	Mauricie-Bois-Francs
René Lachapelle	Montréal
Serge Desmarais	Montréal
Yolande Pagé	Saguenay-Lac-St-Jean
Pierrette Carignan	Abitibi
Anne Gauthier	Rimouski
Linda Coulombe	Côte-Nord
Johanne Lévesque	Côte-Nord
Hélène D'Arcy	Estrie
Anne-Marie Goyer	Montréal
Jean B. Fournier	Québec
Francine Sénécal	ICEA, Montréal

**mepacq**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est, Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 843-3236

### Présentation

Tour de table afin que chaque participant-e-s se présente.

### Information

L'animatrice propose un fonctionnement pour l'atelier.

On fait ensuite la lecture du texte se rattachant à l'atelier.

### QUESTIONS I et II:

Les questions 1 et 2 furent abordées en même temps:

- 1- Quelle formation fait-on? Que vise-t-on par cette formation?
- 2- Cette formation, comment se matérialise-t-elle?

. L'on essaie d'avoir une approche créative basée sur le changement de perception de notre militance pour que ça devienne un mode de vie.

. On retrouve souvent une barrière entre les scolarisés et les non-scolarisés. Il faut éviter de tomber dans les échelons hiérarchiques, accueil, c.a., etc...

. Il faut responsabiliser les membres du c.a.

. Notre formation doit viser une prise de conscience des inégalités sociales.

. A Québec et Sherbrooke, des comités formation furent mis sur pied afin d'expérimenter de nouveaux outils.

. La formation se trouve aussi dans les services que l'on peut rendre aux plus démunis. Ça valorise et amène à se prendre en main.

. Le vidéo est aussi un moyen à privilégier.

. Les rencontres du MEPACQ se devraient d'être plus à l'image de nos pratiques afin que celles-ci soient un lieu de ressourcement pour les régions.

### QUESTION III

- a) Qu'est-ce que le MEPACQ et les Tables régionales pourraient faire en ce sens?
- b) Comment pourrait-on utiliser le Manifeste pour rendre plus visible à la population, le travail de formation que nous faisons?

. Faisons-nous reconnaître auprès de la population;

. Que le MEPACQ continue de sensibiliser ses membres afin que ces derniers sachent et reconnaissent l'éducation qu'ils font, condition essentielle pour que le gouvernement la reconnaisse à son tour

- . Que l'Ardoise soit un outil privilégié de formation;
- . Que l'on garde le pouvoir d'autonomie sur les qualifications de nos formateurs/trices.

EVALUATION DE L'ATELIER:

- . Les recommandations se font à la course à la fin de l'atelier alors qu'elles sont d'une grande importance pour l'avenir;
- . Les différents champs d'intervention et niveau de discussion rendent nécessaire l'étape d'identification au début de l'atelier, étape qui s'est faite rapidement;
- . Le MEPACQ devrait travailler davantage l'animation, se donner le temps et les outils pour que ce soit intéressant.

ANIMATRICE: Solange Grondin

SECRETAIRE: Louise Fontaine

# L'autre éducation

48

l'éducation populaire autonome



Atelier:  
Ardoise

L'ARDOISE.....tout un tableau

Des chiffres:

En juin dernier (après la parution des six (6) premiers numéros de l'Ardoise), un rapport-maison était déposé au MEPACQ. Ce rapport faisait suite à un petit sondage (toujours "maison") sur l'Ardoise, sa pertinence, sa diffusion, son rôle, etc... On y notait alors que les répondantes et les répondants - dans une proportion de 75% - se disaient fort satisfait-e-s de l'Ardoise et, souhaitaient que l'expérience se poursuive.

Le MEPACQ décidait donc, à l'automne 83, non seulement de poursuivre l'expérience (sinon le défi) de l'Ardoise, mais d'en faire son principal, voire unique, outil d'information, de sensibilisation, de mobilisation, etc... C'est-à-dire un LIEU de débat, d'échange, de concertation et d'action, ainsi qu'un instrument privilégié (LIEN) entre les divers groupes d'éducation populaire et d'action communautaire répartis sur l'ensemble du territoire québécois.

Cherchant à relever ce défi, l'ARDOISE a (naturellement) connu un certain embonpoint, passant de 16 à 48 pages (Vol. 2, No. 1), la balance oscillant généralement autour de 24 pages (et plus...). Le tirage a lui aussi été touché par cette vague inflationniste, passant de 1,000 à 2,500 exemplaires. Quelques 600 groupes reçoivent donc présentement l'Ardoise,

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est. Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 843-3236

(15% étant d'heureuses et heureux abonné-e-s) (Y'a donc de bonnes chances pour que votre organisme ne soit pas abonné. La morale de cette histoire...).

Pour rester dans les chiffres, disons que l'ARDOISE, ce sont des coûts moyens de \$2,500 par parution (sans compter les salaires, rédaction et graphisme, qui sont "financés" par le RELAIS)... Somme toute, des chiffres assez impressionnants qui démontrent la place importante qu'occupe l'ARDOISE (...sinon dans le coeur des lectrices et lecteurs) dans les livres-comptables du MEPACQ.

On serait donc porté à croire que l'ARDOISE... pour le MEPACQ, pour les regroupements régionaux et pour les groupes locaux... est un outil essentiel, un moyen privilégié, une arme révolutionnaire....ou simplement,  
TOUT UN TABLEAU.

#### MAIS DANS LES FAITS, QU'EN EST-IL?

##### Alimentation/contenu:

Quand on parle d'embonpoint et d'inflation, on pense tout naturellement à ALIMENTATION. Il est évident que, dans le cadre du programme RELAIS, le MEPACQ s'attendait à une participation accrue des régions... ce qui ne fut pas nécessairement le cas. En fait, les régions, les Tables régionales, utilisent peu ou pas l'Ardoise pour faire connaître leurs activités, leurs questionnements, leurs bons et mauvais coups.

En contrepartie, de plus en plus nombreux sont les organismes, groupes culturels, organismes nationaux, etc.... qui demandent à utiliser nos "pages". C'est donc dire, qu'au cours des derniers mois, l'Ardoise a su acquérir une certaine crédibilité.

L'alimentation de l'ARDOISE demeure néanmoins un problème majeur. Certes, les choses se sont passablement améliorées en cours de route, la permanence n'ayant plus à se garocher, crayon à la main, pour "remplir" l'ARDOISE. Aujourd'hui, le régime alimentaire est plus varié, plus substantiel et souvent moins indigeste. Toutefois, l'apport régional demeure fort restreint, ce qui n'est pas sans influencer sur l'aspect même du contenu. Dans ces conditions, comment éviter que l'ARDOISE ne s'urbanise autour des grands centres: Montréal, Québec, Sherbrooke? Comment faire en sorte que les régions et les groupes locaux se reconnaissent dans l'ARDOISE?

En conclusion, malgré "l'intérêt montant" souligné par nombre de groupes et d'individus, la question de l'alimentation, - donc du rôle - de l'ARDOISE, demeure une question de fond (pas une autre!...).

#### OBJECTIFS DE L'ATELIER:

- Dresser un bilan de l'utilisation et de la diffusion de l'Ardoise jusqu'à date.
- Définir le rôle qu'on entend donner à l'Ardoise, dans l'avenir.
- Définir les moyens que l'on va se donner pour que l'Ardoise remplisse ce rôle.
- Apporter des recommandations.

#### QUELQUES QUESTIONS AUXQUELLES IL NOUS FAUT REpondre:

- 1- L'Ardoise est-il lu? par qui?
- 2- Pourquoi y a-t-il si peu d'abonné-e-s à l'ARDOISE?
- 3a) Qu'est-ce qui explique le fait que les groupes à la base, et plus particulièrement les regroupements régionaux s'impliquent si peu dans l'alimentation de l'ARDOISE?
- b) Qu'est-ce qui explique qu'il y ait si peu d'écrits sur nos pratiques d'éducation populaire? (pourtant notre spécificité!)
- 4a) L'ARDOISE, tel qu'il est conçu actuellement, peut-il être utilisé dans votre travail quotidien? (par exemple, à partir d'un article ou d'un numéro spécial (8 mars).  
Si oui, comment? Si non, pourquoi?
- b) Quels rôles doit jouer l'ARDOISE?
  - Un journal d'information (au sens large);
  - Une plate-forme de revendications sur la question de l'éducation populaire et du financement;
  - Un lieu d'échange et de formation;
  - Un bulletin de liaison entre les groupes, les régions, le MEPACQ, etc..
  - Etc... ou tout cela à la fois, avec quelles priorités?
- 5- Comment vous (votre organisme ou votre région) impliquez-vous dans la diffusion de l'ARDOISE (le faites-vous circuler (ex: 8 mars) etc...)  
Sinon, quels moyens devons-nous se donner quant à son utilisation en fonction de son rôle?

6- Dépendamment du/des rôle(s) que doit (ou devrait) jouer l'ARDOISE et en regard des coûts humains, matériels et financiers que cela comporte, l'ARDOISE doit-il "survivre"?

Si oui, quels correctifs pourraient être apportés au niveau:

- . de la forme
- . du contenu
- . de l'alimentation/diffusion
- . du financement
- . de la fréquence (au 2 mois - au mois)

Si non, quel(s) outil(s) doit-on se donner?

# L'autre éducation

*l'éducation populaire autonome*

52

RAPPORT: Atelier 7-8 L'ARDOISE

---

PRESENCES:

André Gauthier	Travailleur Relais - Québec
Pierrette Lapointe	Abitibi-Témiscamingue
Luc Allaire	Montréal
Ginette Richard	Montréal
Fernand Campbell	Montréal
François Plourde	Travailleur Relais - Montréal
Suzette Coulombe	Saguenay Lac-St-Jean
Clémence Bélanger	Mauricie-Bois-Francs
Martine Tardif	Abitibi-Témiscamingue
Diane Foster	Côte-Nord
Danie Croteau	Québec

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.  
506 est, Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 643-3236

Présentation de l'atelier par André Gauthier.

- 1- Lecture du document par André Gauthier
- 2- Précision des objectifs de l'atelier
- 3- L'Ardoise est-il lu?

En général, l'Ardoise est assez bien connu, il y aurait beaucoup d'effort à faire pour se l'approprier davantage.

Favoriser sa distribution à l'extérieur des groupes.

Les numéros spéciaux (ex: 8 mars, 1er mai, etc..) sont très bien faits et sont plus utilisés pour l'ensemble des régions.

- 4- Sur le contenu de l'Ardoise?

Difficile pour certaines régions d'alimenter l'Ardoise n'ayant pas une permanence rattachée à sa publication.

L'Ardoise devrait servir avant tout aux régions pour faire connaître leurs luttes, activités, etc...

Il est important pour certaines régions de connaître ce qui se passe au National (L'Ardoise est à ce niveau un outil privilégié).

Le contenu actuel (80% sur la chronique "des pratiques d'ici et d'ailleurs") devrait être modifié étant donné que l'Ardoise se veut un outil d'information au service des Tables et des groupes.

Démarches suggérées:

- Libérer une personne au CO-CO du MEPACQ pour aller rencontrer les régions et monter un dossier;
- Mettre un bloc d'information technique sur la publication (certaines personnes aimeraient envoyer des articles mais ne savent pas comment s'y prendre).

- 5- Quoi faire avec l'Ardoise?

Il est important de garder l'Ardoise comme outil d'information privilégié des groupes populaires.

L'Ardoise pourrait être:

- Un bulletin de liaison avec un tour sur les pratiques et luttes en région;
- Un bulletin d'information sur des dossiers spécifiques, assumés par une permanence du CO-CO du MEPACQ;

- L'Ardoise ne doit pas être un "bulletin interne" mais garder un contenu plus général.

6- Sur la forme de l'Ardoise?

- Beaucoup de textes, lettrage trop petit;
- Améliorer sa présentation (trop de dispersement, de couleur, de dessins);
- Beaucoup d'éditoriaux;
- Alléger sa forme (rendre plus simple).

7- Sur le rythme de parution:

Il est suggéré de publier l'Ardoise au rythme d'un (1) numéro aux deux (2) mois.

8- Sur la planification:

- Avec une parution aux deux (2) mois, il sera plus facile de planifier à long terme et de passer des "commandes" aux régions.
- L'Ardoise est assez important pour qu'une permanence y soit rattachée avec possibilité d'engager des contractuel-le-s sur certains dossiers.
- Prévoir des poteaux en région pour les articles.

9- Sur le financement?

- Il est suggéré que l'abonnement de l'Ardoise soit obligatoire en septembre afin d'assurer sa continuité et penser déjà à son autofinancement.
- Trois-Rivières abonne ses groupes-membres par le truchement de la table régionale (cotisation obligatoire). La formule est intéressante.
- Certains groupes affirment leurs craintes face à l'abonnement obligatoire.

RECOMMANDATIONS:

- 1- Que l'Ardoise poursuive sa publication au rythme d'un (1) bulletin aux deux (2) mois.
- 2- Qu'une permanence du MEPACQ soit rattachée à la planification et à la publication de l'Ardoise avec possibilités d'engager des contractuel-le-s sur certains dossiers.
- 3- Que le contenu de l'Ardoise se compose de 80% sur les luttes et pratiques éducatives des groupes (survol des régions, dossiers) et que la chronique "sur les pratiques d'ici et d'ailleurs" soit limitée à 20%.
- 4- Que la forme de l'Ardoise soit améliorée dans son ensemble.
- 5- Que l'abonnement de l'Ardoise soit obligatoire en septembre en vue de son autofinancement.

ANIMATEUR: André Gauthier

SECRETARE: Danie Croteau

Colloque-Assemblée générale,  
Québec, 13-14-15 avril 1984.

# L'autre éducation

56

***l'éducation populaire autonome***

ATELIER: LE MANIFESTE

## A QUOI CA SERT CA?

Lors du colloque "Le financement des groupes populaires, Une question de Fond\$", les participant-e-s s'étaient entendu-e-s de poursuivre la démarche en se donnant un "MANIFESTE" sur le financement, ayant comme objectifs la sensibilisation de la population et la mobilisation des groupes populaires.

Suite à cela, à l'automne 83, nous avons bâti un outil de réflexion-animation et l'avons fait parvenir dans les groupes par le biais de l'Ardoise. Cette démarche de réflexion précédant une consultation générale, a été pensée en fonction des demandes exprimées lors du Colloque. Les délégué-e-s se disaient qu'il ne fallait pas produire un Manifeste "à la vapeur" sans y impliquer les groupes concernés.

Ainsi, la démarche préparatoire à l'aide de l'outil de réflexion, animation, vise à susciter des débats et une participation des groupes à l'alimentation du Manifeste, qui devrait être rédigé cet été.

En avril, où en est rendu cette démarche de Manifeste? Nous avons eu quelques réactions: "c'est intéressant", ça peut servir"..... Mais, nous n'avons eu aucun feed-back, aucune réaction collective, aucun élément pour alimenter le Manifeste. Il est vrai, qu'en (2) mois, il ne faut pas s'attendre à des "miracles". Mais il importe de se poser des questions afin de poursuivre le travail autour du Manifeste.

Dans cet atelier, nous ferons le tour des questions qui se posent, des choses qui se sont faites ou se feront en rapport au Manifeste et verront à dégager des éléments pour orienter la poursuite du dossier Manifeste.

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est, Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7.

### OBJECTIFS DE L'ATELIER:

- Voir où en est rendu la démarche du Manifeste dans les groupes, les régions, au MEPACQ.
- Voir comment dans chacun des groupes, des regroupements régionaux, on peut alimenter le Manifeste.
- S'appropriier le Manifeste comme outil de mobilisation et de sensibilisation.
- Faire le lien entre le Manifeste et les luttes conjoncturelles.
- Se donner un plan d'action pour la production du Manifeste.

### LE MANIFESTE, A QUOI CA PEUT SERVIR?

- Entre nous, comment la préparation du Manifeste, de par les discussions qu'elle occasionne, les alliances qu'elle permet de créer, peut-elle nous utile?
  - . Peut-elle nous servir à mieux nous définir entre nous?
  - . Peut-elle nous solidariser autour de revendications communes, face à l'Etat et aux autres bailleurs de fonds?
- Comment dans les luttes actuelles pour la reconnaissance de l'éducation populaire autonome, voyons-nous l'importance de se donner un Manifeste?
- Face à la population, nos membres, nos usager-ères, comment voyons-nous le rôle du Manifeste?

### LE MANIFESTE, UNE TÂCHE DE PLUS OU UNE TÂCHE INTEGREE?

- Jusqu'à présent, l'outil de Manifeste vous a-t-il été utile? Avez-vous fait ou pensez-vous faire quelque chose à l'aide de cet outil?
- Est-ce que le Manifeste vous apparaît une tâche de plus ou une tâche qui peut s'intégrer à votre travail régulier?
- Comment les groupes peuvent-ils s'appropriier le Manifeste?
- Comment peuvent-ils l'alimenter?

UN MANIFESTE: UN OUTIL DE SENSIBILISATION ET DE MOBILISATION:

Ces deux objectifs sont-ils conciliables en un même Manifeste?

Sur quel aspect faut-il mettre l'importance?

- . nous rendre visible?
- . nous donner un rapport de force?
- . les 2 à la fois?

LA POURSUITE DU DOSSIER MANIFESTE:

- . Quelles pourraient être les étapes pour la poursuite du travail autour du Manifeste dans votre groupe, votre région?
- . Quelles devraient être les grandes lignes d'un plan d'action autour du Manifeste, une fois celui-ci rédigé?

RECOMMANDATIONS

# L'autre éducation

*l'éducation populaire autonome*

59

RAPPORT: Atelier 1 - MANIFESTE

---

PRESENCES:

Réjean Girard

Gervette Saucier

Lisette Paradis

Josée Lemieux

Roger Beaudoin

Michel Légaré

Suzette Coulombe

François Plourde

Trois-Rivières

Abitibi-Témiscamingue

Sept-Iles

Drummondville

Québec

Montréal

Saguenay Lac-St-Jean

MEPACQ - Montréal

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est. Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 843-3236

Quelle est l'importance de se donner collectivement un Manifeste?

- C'est remis à plus tard
- C'est secondarisé
- Est-ce que ça rejoint la base de nos groupes
- Ce serait l'fun
- L'idée de se présenter, l'outil devient important
- Revoir la façon de faire pour alimenter le Manifeste, mais pas le Manifeste
- Elément central: Notre définition de l'éducation populaire  
Se donner des références  
Outil de regroupement
- Enlever le mot "financement" - l'outil à bâtir
- Pas le pourquoi mais comment le faire
- Lier ça à la valeur de l'éducation populaire et action communautaire
- Financement qu'on veut et non celui qui est imposé
- Faire ressortir les problématiques régionales
- "On a besoin de se définir mais plus en terme d'actions"

Cerner l'objectif:

- Se rendre visible à la population
- Campagne de sensibilisation large
- Se faire connaître est un élément de pression
- Se donner un référent par l'action pour l'action
- Dénoncer nos conditions comme les travailleurs dénoncent leurs conditions de travail en usine.

Défaut:

- Vouloir tout faire en même temps
- 1° se faire connaître

4 points:- réfléchir sur nos pratiques, c'est quoi?

- se définir par rapport aux réalités régionales
- financement
- stratégie politique

OBJECTIFS DU MANIFESTE:

- 1- Se faire connaître
- 2- Plate-forme de revendications

A QUI S'ADRESSE LE MANIFESTE?

Finalité: out  
Partie préparatoire: in

Ebauche du Manifeste

RECOMMANDATIONS

- 1- On réaffirme la nécessité d'un Manifeste
- 2- La finalité du Manifeste doit être diffusé largement à la population, aux bailleurs de fonds, au gouvernement et aux médias d'information pour faire connaître les groupes d'éducation populaire autonome et leurs revendications.
- 3- Que le MEPACQ écrive le plus tôt possible l'ébauche de Manifeste, afin qu'il soit retourné en région et qu'il soit critiqué.
- 4- Pour ce qui est des délais, on maintient l'échéancier proposé, soit qu'il soit discuté à partir de septembre et l'adoption devra se faire au printemps 85.
- 5- L'atelier recommande que l'ébauche de Manifeste soit discuté à l'intérieur de chaque groupe-membre et que les tables régionales aient un rôle de soutien à cette démarche.
- 6- Que les Tables se chargent de faire parvenir les amendements au National.
- 7- Que les modifications soient examinées au CO-CO pour que soit rédigée la version finale du Manifeste et qu'il soit adopté à l'assemblée générale du MEPACQ en 1985.

ANIMATRICE: Anne Dumouchel

SECRETAIRE: Marie Pelchat

Colloque-Assemblée générale  
Québec, 13-14-15 avril 1984.

# L'autre éducation

*l'éducation populaire autonome*

62

RAPPORT: Atelier 3: LE MANIFESTE

---

PRESENCES:

Ghislain Goulet

Jean Pellerin

Linda Coulombe

Johanne Lévesque

Jacques Laverdière

Mario Courchesne

Carol-Anne Lavoie

Mauricie-Bois-Francis

Montréal

Côte-Nord

Côte-Nord

Québec

Estrie

Saguenay Lac-St-Jean

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est, Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 843-3236

Présentation et proposition de déroulement par Henri

L'atelier se divise en deux sous-groupes pour aborder les questions suivantes:

- a) Que doit contenir le MANIFESTE?
- b) Qui est visé par ce dernier?
- c) Comment on s'en servira?
- d) Comment on le diffusera?
- e) Comment l'alimenter?

A) Qui on est. Qu'est-ce que l'on veut voir financer. Quelle est la place des groupes dans la société.

La problématique qui a mis sur pied notre groupe. Historiques des luttes gagnées.

Ce que l'on génère économiquement. Notre apport social.

B) La population, le gouvernement.

C) Ca nous donnera une force de frappe. Un outil de crédibilité. Ca nous mettra sur la mappe. Ca va nous définir clairement. Ca démontrera l'unité. Ca démontrera que l'on fonctionne dans une ligne commune. Ca servira d'outil de formation. Ce sera un échange d'information entre les régions.

D) CLSC/bureau d'aide sociale/de chômage/bibliothèque/librairie/centre de documentation/milieu étudiant et bien sûr, les groupes populaires.

E) Former un comité de travail qui procèdera à une première écriture qui sera discuté en région.

Se Servir de ce qu'il y a déjà de fait dans les groupes. (historiques, etc..).

Faire un Manifeste ouvert afin qu'il puisse nous ressembler au cours des ans.

Qu'il ne soit pas axé uniquement sur le financement afin de ne pas exclure les groupes qui ont d'autres sources de financement ou qui s'auto-finance.

Que la présentation soit imprégné du type d'éducation que l'on fait.

Que l'échéancier soit respecté.

Qu'il y ait la création de comité régional, afin de stimuler la participation et de rédiger les têtes de chapitres.

ANIMATEUR: Henri Beauchemin

SECRETARE: Louise Fontaine

# L'autre éducation

***l'éducation populaire autonome***

ATELIER: PROGRAMME OVEP

OBJECTIFS DE L'ATELIER:

- 1- Faire le point sur la lutte
- 2- Identifier des problèmes qui se posent
- 3- Mesurer notre rapport de force
- 4- Voir l'application de moyens de pression:
  - . régionaux
  - . nationaux
- 5- Orienter travail pour 84-85

ORDRE DU JOUR

- 1- Dernières nouvelles: - provinciales  
- régionales
- 2- Nos rapports avec le MEQ
- 3- Travail auprès des groupes
- 4- Prévision 84-85

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.  
506 est, Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 843-3236

RAPPORT AVEC LE MEQ

Nous voulons une rencontre avec BERUBE pour faire valoir nos revendications.

Il ne semble pas vouloir discuter de rien.

Questions qui se posent:

- Quel rapport veut-on entretenir avec le MEQ?
  - . interlocuteur privilégié?
  - . négociateur des changements?
- Les enjeux:
  - . s'il nous rencontre
- Que faire si Bérubé ne veut pas nous rencontrer?
- Que faire s'il ne veulent rien changer?

TRAVAIL AUPRES DES GROUPES

- 1- Poser le problème de cette lutte:
  - . capacité de mobilisation, d'organisation par table ou mieux par coalition.
- 2- Possibilité de mettre en application la proposition 8 du 15-16 mars:
  - . sur le dépistage
  - . sur les recommandations
  - . sur les formulaires de subvention et d'accréditation
- 3- Campagne de presse:
  - . réaction au budget Parizeau
  - . campagne de lettres aux lecteurs députés
- 4- Travail auprès des députés
- 5- Nos alliés

POUR 84-85:

Qu'on se prépare à contester tout recul de nos groupes ou sur les accréditations, dès septembre.

A la coordination du 15-16 mars, nous avons adopté une proposition visant à tenir des débats sur différentes questions soulevées par l'énoncé de politique et sur lequel nous n'avons pas de positions clairement définies.

Il s'agit:

- . de la concertation
- . de la décentralisation
- . des liens avec les commissions scolaires
- . la formation des formateurs/trices et la reconnaissance des acquis.

Démarche proposée:D'avril à septembre 84: au national:

- . rédaction des textes des débats;
- . présentation à la coordination du MEPACQ;
- . Envoi dans les régions.

Octobre à novembre 84:

- . dans les tables régionales, organisation des débats;
- . envoi de propositions de modification au national.

Décembre 84 - janvier 85:

- . adoption des propositions par une instance du MEPACQ, si possible en assemblée générale.

- Cette proposition est-elle réaliste?
- Dans quels termes voulez-vous poser les problèmes?
- Face aux Commissions Scolaires:
  - . des nouvelles?
  - . comment réagir?

PROPOSITION DE LETTRES DE RECOMMANDATION

La Table de \_\_\_\_\_ reconnaît le  
groupe \_\_\_\_\_  
comme étant une organisation répondant à la définition de l'éducation  
populaire autonome telle qu'adoptée par le MEPACQ et par conséquent,  
appuie cette demande.

---

# L'autre éducation

## L'éducation populaire autonome

### QUELQUES DONNÉES SUR LE PROGRAMME OVEP

éducation des adultes hors système scolaire	83-84	84-85	sommes ajoutées	%
Crédits	\$ 5 977 100	\$ 8 576 900	\$ 2 599 800	43.5%
<u>Programme OVEP</u>	4 109 873	7 662 000	3 552 127	86.4%
- groupes alpha.	366 101	2 086 000	1 719 899	469.8%
- autres OVEP (- alpha)	3 743 772	5 576 000	1 832 228	48.9%
fédérations	1 509 236	2 325 000	817 764	54.2%
groupes locaux	2 234 536	3 251 000	1 016 464	45.5%
<u>Autres programmes</u> (formation syndicales, et.....?)	1 867 227	914 900	( - 952 327)	(-51%)

#### 84-85

Budget de l'éducation des adultes, hors système scolaire /	Budget de l'éducation des adultes (MEQ)	4.5%
..... /	Budget de l'éducation des adultes (MEQ et MMSR)	4.1%
..... /	Budget de l'éducation des adultes (fédéral et provincial) \$500M environ)	1.7%
..... /	Budget de l'éducation au Qué.	0.1%
..... /	Budget recommandé par la CEFA: 5% du budget de l'Orga- nisme central (\$500M environ) c.à.d \$25 000 000	34.3%

# MEPACQ

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est, Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 843-3236

ANNEES	NOMBRE DE GROUPES PRESENTANT DES DEMANDES	NOMBRE DE GROUPES SUBVENTIONNES	DEMANDES TOTALES (\$)	BUDGETS ALLOUES (\$)	MOYENNE PAR GROUPE (\$) (excluant le Nouveau Québec)	% BUDGET ALLOUE/ DEMANDES
67-68			\$ 250 000	\$ 70 000	\$	28%
68-69				225 000		
69-70				133 839		
70-71				69 780		
71-72				157 000		
72-73				250 000		
73-74		17		404 332		
74-75	216	193	2 845 000	565 537		20%
75-76			2 500 000	870 000		35%
76-77			3 710 000	1 760 000		56%
77-78	296	244	4 000 000	1 908 000		48%
78-79	321	269	7 429 000	2 091 000		28%
79-80	367	317	9 283 000	2 854 000		31%
80-81	570	512	13 170 067	3 000 000	4 087	23%
81-82	718	534	17 000 000	3 250 000	4 087	19%
82-83	525	484	14 000 000	4 100 000	6 160	29%
83-84	459	434	16 000 000	4 100 000	7 023	26%
84-85	?	?	?	(7 662 000)	?	?

Ces chiffres sont approximatifs; les documents provenant de la DGEA ou du Comité d'Action des OVEP ne concordent pas toujours. Donc, à vérifier et à compléter.

# L'autre éducation

*l'éducation populaire autonome*

69

RAPPORT: Atelier 2 - PROGRAMME OVEP

---

PRESENCES:

Georges-Henri Cloutier

Comité de citoyens  
St-Sauveur de Québec

Jean-Pierre Héту

Abitibi - Relais

Nicole Dubé

Carrefour, Sept-Iles  
venue pour connaître le MEPACQ

Gisèle Leblanc

Sept-Iles - un peu

Danie Croteau

Québec - au courant

Claudette Samson

Regroupement des garderies, Québec  
Connait dans le général

Linda Thibault

Ligue des femmes du Québec, Québec

Sabri Khayat

Carrefour International, Montréal

Lucie Richard

Table de Québec

**mepacq**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est, Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 843-3236

Récapituler la lutte: 2 niveaux

- Enoncé de politique
- Programme OVEP

C'est presque l'année ultimatum, pour réagir.

Il y a des acquis de lutte, que le MEPACQ a gagnés.

Ce n'est pas facile d'arriver avec une position concertée au niveau national, entre des régions très différentes.

- Revendication: tous les groupes vont aller en appel, car ils seront tous insatisfaits.
- Il faudrait vérifier si on avait pas biffé - jusqu'à concurrence de .....
- Pourquoi faire réouvrir toutes les accréditations?  
C'est pour faire vérifier la conformité des groupes à la définition de l'Education populaire autonome.

Dernières nouvelles:

- Point sur la lutte:
- télégrammes
  - lettres
  - rencontre avec Beaudoin
  - conférence de presse
  - comité de stratégie avec présentation des revendications.
  - la coalition contre les coupures a décidé de mettre sur pied une commission parallèle.

PRESENTATION DU CONTENU DE LA NOUVELLE POLITIQUE EN EDUCATION DES ADULTES:

Le 11 mai, la coalition rencontre le Ministre pour présenter le contenu de cette commission.

84-85: Est considéré comme une année de transition. Le ministère ne reconnaît pas le MEPACQ comme intervenant valable.

La commission parallèle va fonctionner comment?

Le problème avec la commission, c'est que c'est très hétérogène, il y a des représentant-e-s des services d'éducation aux adultes. Est-ce qu'ils seront réellement revendicateurs?

Autre point de l'énoncé de politique:

Formation des formateurs/trices: ils vont en faire un critère d'accréditation probablement: - demander les Curriculum Vitae des formateurs/trices: une façon de placer les proposé-e-s en disposition.

Le MEPACQ a rencontré Ryan:

Très intéressé par le dossier.

Va pousser l'augmentation des budgets.

Comité de stratégie:

Difficulté de le consolider: personne des fédérations.  
(ne savent pas la place qu'ils ont au sein du MEPACQ  
seulement 1 personne de la table régionale.

NOS RAPPORTS AVEC LE MEQ:

On peut être interlocuteur privilégié et négocier aussi. L'un et l'autre vont ensemble.

Le MEQ considère que le MEPACQ n'est pas représentatif des OVEP. Cela tient aussi au fait que les tables ne sont pas toutes organisées et ne sont pas toutes au même niveau.

Proposition: 1

"En tant qu'organisation provinciale qui représente quelques centaines de groupes, et qui s'est définie, il faut s'imposer comme interlocuteur privilégié auprès du MEQ.

Ce n'est pas une question de nombre, mais de faire reconnaître le fait qu'on s'est regroupé. "

Moyens de réaliser cela:

Il devrait y avoir une intervention concertée du MEPACQ et de toutes les Tables, vis-à-vis Bérubé. Dès qu'il se déplace dans une région, il faudrait que les Tables fassent des interventions publiques.

Proposition: 2

"Suite à la proposition qu'on vient de faire, nous donnons le mandat au MEPACQ de négocier, en cas de refus de Bérubé."

Mais il faudrait savoir avant, sur quoi il faut négocier:

Si Bérubé dit non: - Est-ce que le MEPACQ retourne avec ses bébelles?

Accréditation: - Qu'est-ce qu'on fait? 2 enjeux:

Le gouvernement va accréditer des groupes qui ne font pas de l'éducation populaire et ce à même le budget en éducation populaire autonome;

Et le gouvernement peut refuser des groupes qui font de l'éducation populaire autonome, selon notre définition.

Suite de la proposition: 2

"Et négocier dans le respect des principes énoncés dans la plate-forme de revendications; donc, on peut ouvrir la porte à différentes possibilités d'application."

Proposition: 3

"Tant que M. Bérubé n'a pas officiellement accepté de nous rencontrer, nous entreprenons une stratégie de harcèlement."

Au niveau du recrutement, c'est difficile; ça peut causer des problèmes. On parle plutôt de parrainer. Il y aurait la possibilité d'offrir aux groupes de se faire parrainer, ils auront le choix de dire oui ou non.

Proposition: 4

"Que dans les régions, il y ait un dépistage de nouveaux groupes répondant à notre définition de l'éducation populaire autonome. Que les Tables régionales produisent une lettre recommandant l'accréditation de ces groupes et, qu'elles donnent du support à ces groupes pour produire leur demande d'accréditation et de projet."

ADOPTÉE

Nous rajoutons dans le plan de travail:

- discussion sur l'accréditation, de par le mandat du dernier COCO.

Nous enlevons le "si possible", (ayant trait à l'assemblée générale).

Proposition: 5

Jean-Pierre propose l'adoption du plan de travail.

"Que les textes des débats soient présentés selon la formule employée pour la rédaction de la plate-forme de revendications sur le programme OVEP, i.e. scénarios possibles..."

Proposition: 6

"Que le modèle de lettre serve de canevas de base, mais que chaque région y ajoute une saveur régionale."

EVALUATION:SAGUENAY:

La lutte est bien enclanchée au Saguenay.  
Aurait aimé savoir où la lutte en est ailleurs.

ABITIBI:

La première participation était lente, mais la deuxième partie était plus stimulante.

COTE-NORD:

Va partir avec beaucoup plus d'informations et d'éléments pour travailler.  
Informé de ce que le MEPACQ fait, maintenant, bons outils pour travailler chez-nous.

QUEBEC:

Beaucoup aimé les discussions. A Québec, la lutte n'est pas très avancée. Problèmes de fonctionnement.

S'attendait à ce que ça aille plus loin.

Impression d'avoir un peu répété ce qui s'est fait en région.

C'est bien que les gens plus au courant soient "mêlés" avec d'autres, moins au courant.

MONTREAL:

Ont étudié l'énoncé de politique et a permis d'apprécier le travail des permanents, car on avait des bons outils.

Il y a eu des lenteurs, mais c'était important au niveau de l'échange.

ANIMATRICE:

Satisfaisant, les propositions qui sont ressorties  
Beaucoup d'échanges agréables.

ANIMATRICE: Lucie Richard

SECRETARE: Danielle Gauvin

Colloque-Assemblée générale  
Québec, 13-14-15 avril 1984.

# L'autre<sup>1</sup> éducation

74

***l'éducation populaire autonome***

RAPPORT: Atelier 7-8 - PROGRAMME OVEP

---

PRESENCES:

Clémence Bélanger

Mauricie-Bois-Francis

Martine Tardif

Abitibi-Témiscamingue

Richard Latendresse

Montréal

Elaine Darcy

Estrie

Magella Desmeules

Québec

Edmond-Louis Bergeron

Lac St-Jean

Jocelyne Parenteau

Montréal

ANIMATEUR: André Gauthier

SECRETARE: Pierrette Lapointe

Colloque-Assemblée générale  
Québec, 13-14-15 avril 1984.

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est. Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 843-3236

POINT SUR LA LUTTE

Existence d'un comité de stratégie et de ses composantes plus ou moins remplies.

Le comité devrait être composé de (7):

(2)	permanence	2
(1)	groupe Alpha	1
(2)	regr. régionaux	?
(2)	tables régionales	1

Actions enclenchées:

- Conférence de presse, 15 mars
- Campagne de lettres, au niveau des crédits-demandant augmentation
- Rencontre avec Ryan
- Demande de rencontre avec Bérubé
- Lettre collective à Bérubé (régions - MEPACQ)
- Réponse de Bérubé pour la rencontre: négatif
- Ont nommé une attachée politique
- Le programme 84-85 va paraître dans la semaine du 20 avril:
  - . programme d'aide - aucun changement.
  - . le formulaire d'accréditation - changé mais pas dangereux.
  - . 100 formules d'accréditation.
  - . jusqu'au 15 juin, pour demandes.
  - . au niveau de la coalition; vont tenir une commission parallèle sur l'éducation populaire le 8 mai où des intervenants pourront siéger (canal 24, communautaire, démarches pour les régions).
  - . coalition demande rencontre avec Bérubé pour le 11 mai.

Ce qui est demandé:

- Levée du moratoire
- Que les groupes nouveaux puissent être accrédités (selon notre définition, MEPACQ).
- Que les groupes parrainés par les tables régionales et le MEPACQ soient automatiquement accrédités (moyen de pression).
- Qu'un comité d'appel soit en place, composé de représentant-e-s du MEPACQ, regroupements régionaux et gouvernement.

Est-ce que les régions ont participé aux actions face à l'énoncé de politique?(lettre collective)

En Mauricie-Bois-Francs:

- . Ont demandé au caucus des députés un appui
- . C'est enclenché
- . Liste des groupes à accréditer

En Abitibi-Témiscamingue:

- . C'est enclenché

- A Québec:

- . C'est enclenché
- . Ont fait le recensement des groupes possibles à être accrédités
- . Un questionnaire auprès des groupes pour les connaître, pour les inviter à une rencontre "sur l'accréditation".

- En Estrie:

- . C'est enclenché

Dans quelle mesure un groupe (Table) régionale peut-il assumer (en partie) l'accréditation de nouveaux groupes? (moyen de pression)

- En Abitibi-Témiscamingue:

- . Le débat est amorcé sur la formule "nous, le REPAT....on recommande... le groupe..."

- A Montréal:

- . Un comité de travail pour appliquer le principe. Y faire du dépistage de groupe.

Que faire si Bérubé ne veut pas nous rencontrer?

Au niveau national:

- . D'ici le 5 mai: -(harcèlement continue pour rencontrer Bérubé)
  - campagne de lettres ouvertes
  - solliciter entrevues avec médias
  - coalition (profiter de), commission parallèle.

Au niveau régional:

- . En Mauricie-Bois-Francs: Assez difficile à dire, ça se discute, travaille, mijote.
- . En Abitibi-Témiscamingue: Situation semblable à Mauricie-Bois-Francs.

D'ici le 5 mai: Qu'on pense en régions à des idées adaptées à nos mesures.

5 au 12: (pour interpeller l'opinion publique) qu'on expédie lettre ouverte aux médias.

5 au 12: solliciter émissions, entrevues avec les médias officiels et communautaires

Ca peut s'intégrer à leurs activités déjà arrêtées. Ils y ajoutent la dimension "action, face au refus de rencontre".

Pour 84-85:

Qu'on se prépara à contester tout recul de nos groupes sur les accréditations et sur leur financement, dès septembre.

Est-ce que les régions sont en mesure de faire le dépistage des groupes?

- A Montréal: un travail à faire
- A Québec: ça se fait
- En Abitibi-Témis: on étudie la chose
- En Mauricie-Bois-Francs: ça se travaille

Après dépistage

Proposition pour recommander un groupe:

"La Table...reconnait le groupe.... comme étant une organisation répondant à la définition populaire autonome telle qu'adoptée par le MEPACQ et par conséquent, appuie cette demande".

Questions à discuter en région:

- Concertation
- Décentralisation

En Mauricie-Bois-Francs: les questions sont abordées

En Abitibi-Témiscamingue: c'est parti.....

Au sujet de la Commission parlementaire, l'atelier aimerait en savoir davantage sur les intervenants invités.

Commentaires sur le déroulement de l'atelier:

- Mise au point bonne, aurait été bienvenue un tableau écrit.
- Une certaine insatisfaction de la part d'une participante.
- On souhaite pour une prochaine fois, une meilleure préparation sous forme de propositions.

## RECOMMANDATIONS

### 1- (Suite dans les actions)

- A l'effet que, le MEPACQ, fasse pression en exigeant une rencontre avec Bérubé, d'ici le 4 mai;
- Que le MEPACQ participe activement à la coalition concernant les coupures en éducation, par la tenue d'une commission populaire parallèle le 8 mai;
- Que le MEPACQ s'informe davantage sur le fonctionnement de cette commission et sur les intervenants invités;
- Que, régionalement, on participe à cette commission par la tenue de conférence de presse sur le sujet (la date à déterminer, mais avant le 8 mai).
- Qu'une campagne de lettres ouvertes soit orchestrée par le MEPACQ, de concert avec les régions, du 24 avril au 5 mai.

### 2-

- Proposition d'une lettre de recommandations à offrir aux groupes qui demandent une accréditation qui se lirait comme suit:

"La Table de \_\_\_\_\_ reconnaît le groupe \_\_\_\_\_ comme étant une organisation répondant à la définition de l'éducation populaire autonome, telle qu'adoptée par le MEPACQ, et par conséquent, appuie cette demande".

\* A l'endos de la lettre, se lirait la définition.

### 3-

- Au sujet des questions comme: la concertation, la décentralisation, des liens avec les commission scolaires, la formation des formateurs/trices et la reconnaissance des acquis.

NOUS RECOMMANDONS: qu'au national:

- D'avril 84 à sept. 84: - se fasse la rédaction des textes en rapport avec ces sujets;
- qu'ils soient présentés au comité de coordination du MEPACQ;
  - ensuite, expédiés dans les régions.

qu'au régional:

- D'octobre 84 à nov 84: - que ces textes y soient débattus et que les modifications soient acheminées au national.
- Pour qu'en janvier 85, ils soient adoptés par une instance du MEPACQ, si possible en assemblée générale.

# L'autre éducation

79

*l'éducation populaire autonome*

EN PASSANT PAR LES STRUCTURES.....

(Quelques points de repère, quelques commentaires,  
quelques questions à débattre)

---

Ce texte est déposé à l'assemblée générale.

Il ne sera pas discuté. Seules les propositions à la fin seront débattues et votées.

---

" Il était une fois, un regroupement qui avait grandi et qui chaque année essayait ses structures pour voir si elles faisaient encore. Comme tous les essayages, c'était un peu platte; mais c'est toujours plus agréable d'être bien dans son linge quand on va jouer dans l'traffic! "

Cela fait maintenant (11) ans que des groupes populaires du Québec se sont regroupés provincialement sur la question du financement et de l'éducation populaire et qu'ils ont adapté des structures à leurs objectifs communs, à leur fonctionnement et à leurs luttes.

Comité d'Action des OVEP, Comité de Coordination des OVEP, Tables régionales des OVEP, MEPACQ, sont des formes d'organisation qui ont voulu et veulent répondre aux nécessités de concertation et d'actions communes du Mouvement populaire.

Il est bon de se pencher (sans tomber toutefois) de temps en temps sur ces structures, afin de les évaluer et de les corriger au besoin, pour qu'elles collent le mieux possible au fonctionnement que l'on souhaite.

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est, Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7

A) UN PEU D'HISTOIRE: "Croissance et ajustements"

1- Comité d'Action des OVEP (73 à 79):

- . Les membres: les groupes OVEP (financés par la DGEA).
- . L'Assemblée générale: tous les OVEP qui s'y inscrivent.
- . Comité d'Action: des personnes élues par l'assemblée générale, dont (1) représentant des syndicats, désigné parmi le comité éducation syndical de l'I.C.E.A. regroupant CEQ, CSN et UPA.
- . Soutien professionnel et technique de l'I.C.E.A.

REMARQUES:

- . Lutte uniquement centrée sur le programme OVEP de la DGEA.
- . Leadership de l'I.C.E.A.
- . Participation principalement de groupes venant des grands centres urbains.
- . Début de regroupements régionaux: Outaouais (73).
- . Scission de certains groupes familiaux conservateurs (78) qui fondent le ROVEP du Québec, en particulier sur la base de leur faible représentation à l'Assemblée générale et au comité d'action et de leurs divergences sur la définition trop "engagée" de l'éducation populaire autonome.

2- Comité de Coordination des OVEP (79 à 81):

- . Les membres: les groupes OVEP
- . L'Assemblée générale: tous les OVEP qui s'y inscrivent
- . Comité de Coordination: des représentants des régions; les régions "organisées" envoient des délégués, les représentants des autres régions sont cooptés et reçoivent le mandat de développer un regroupement ou une action dans leurs régions.
  - (1) représentant des syndicats.
  - (1) représentant du CA de l'I.C.E.A.
- . Soutien professionnel et technique de l'I.C.E.A.

REMARQUES:

- . Lutte encore essentiellement centrée sur le programme OVEP de la DGEA.
- . Création de nouvelles Tables régionales (Montréal-79, Québec-80, Saguenay Lac-St-Jean) et mise sur pied de comités provinciales dans d'autres régions à la suite d'un projet d'été (81).
- . Interventions des Tables sur d'autres dossiers de financement (Commissions Scolaires, Centraide, MLCP,....) et en éducation populaire.

- . Implication du Comité de Coordination dans la consultation de la CEFA et à la coalition contre les coupures en éducation aux adultes.
- . Détachement progressif du giron de l'I.C.E.A.

3- Le MEPACQ (81 à aujourd'hui, tel que voté par l'Assemblée générale):

- LES MEMBRES: les groupes populaires

Les critères pour être membre du MEPACQ:

- Etre membre d'une Table régionale, d'une Table provisoire ou celle des fédérations, qui a adhéré au MEPACQ (les critères de ces tables sont maintenus avec la possibilité d'avoir des critères minimaux communs);
- Payer une cotisation annuelle à être fixée par l'assemblée générale annuelle, tenant compte des dépenses minimales de communication du MEPACQ: envois, imprimeries, réunions provinciales. Cette cotisation serait payée par l'intermédiaire de Tables régionales et des Fédérations;

Concernant les Fédérations et leurs membres: les Fédérations ou Regroupements sont considérés comme membres en autant qu'ils fassent partie de la Table des Fédérations mais cela ne veut pas dire que leurs groupes membres deviennent automatiquement membres du MEPACQ. Ceux-ci doivent faire une demande à leur Table régionale.

Le nombre de délégué-e-s sera fixé pour chaque assemblée générale par le Comité de coordination.

- TABLES REGIONALES:

Elles sont reconnues et cooptées par le Comité de coordination sans critères établis.

- ASSEMBLEE GENERALE DU MEPACQ: (1) fois par année

- Formée des délégué-e-s des membres du mouvement: ces délégué-e-s sont élu-e-s au sein de leur Table régionale ou provisoire ou de la table des fédérations et regroupements nationaux.

- COMITE DE COORDINATION: (3) fois par année

- Formé de:

- (2) délégué-e-s par table régionale. Représentation égale de région.
- (2) délégué-e-s de la table des fédérations et regroupements nationaux.
- (1) délégué-e des syndicats.

- EXECUTIF: au besoin
  - Composé de (7) personnes élues par le comité de coordination, provenant d'au moins (4) régions différentes, sur la base des disponibilités et capacités.
- COMITES DE TRAVAIL:
  - (Comités sur des dossiers, comité de stratégie, programme OVEP 84-85, etc...).
- LA PERMANENCE:
- SOUTIEN TECHNIQUE DE L'I.C.E.A.

REMARQUES:

- . Extension du champ de préoccupation du MEPACQ à l'ensemble des conditions de financement des groupes et des pratiques d'éducation populaire;
- . Régionalisation accrue du mouvement: s'ajoutent aux régions déjà organisées, des regroupement en Mauricie/Bois-Francs, Côte-Nord, Bas du Fleuve et Abitibi Témiscamingue;
- . Constitution d'une permanence nationale (fluctuant au gré des subventions);
- . Leadership entièrement assumée par les groupes; relations d'association avec l'I.C.E.A.;
- . Stabilisation relative de la coordination;
- . La structure n'a pas été exactement appliquée comme prévue:
  - Aucune cotisation des membres n'a été fixée au MEPACQ;
  - La Table des Fédérations n'a jamais vu encore le jour;
  - Le COCO se réunit aux (2) mois, sans représentant des Fédérations et sans représentant syndical;
  - L'exécutif comprend (4) personnes au lieu de (7) et réunit aux (2) mois en alternance avec le COCO.

B) REMARQUES SUR LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT ACTUEL

a) LES MEMBRES DU MEPACQ:

1- Les groupes populaires:

Se voulant un lieu de concertation et d'intervention sur le financement et les pratiques des groupes populaires, l'action du MEPACQ veut se baser essentiellement sur les groupes populaires eux-mêmes, qui sont les acteurs principaux en éducation populaire et action communautaire.

D'autre part, le MEPACQ doit tenir compte que les Tables régionales sont les lieux privilégiés d'association, de débat et d'action des groupes.

Affirmer que les groupes populaires sont les membres du MEPACQ, nécessite de définir des critères communs d'adhésion et de préciser leurs droits et devoirs vis-à-vis du MEPACQ.

Affirmer que pour être membre du MEPACQ, un groupe doit faire partie d'une Table qui adhère au MEPACQ, nécessite de préciser les critères qui vont guider la reconnaissance de cette table par le MEPACQ et le statut des Tables dans le MEPACQ.

## 2- Les Tables régionales:

### C'est quoi une Table?

Actuellement, le MEPACQ considère comme représentatif, une Table "organisée" (membre, statut, activités,...), un comité provisoire, ou un noyau de groupes (ou un groupe) qui travaille activement à mettre sur pied une Table.

(A quel moment un comité provisoire devient une Table????)

Adhésion au MEPACQ et statut de la Table: les membres du MEPACQ étant les groupes qui adhèrent à des tables régionales, il serait important de définir la place des tables dans la structure du MEPACQ.

Historiquement (Dieu, qu'on est déjà vieux!), certaines Tables ont "formées" le MEPACQ, d'autres s'y sont associées, d'autres ont été formées à partir de l'intervention du MEPACQ:

Il faudrait préciser les critères de reconnaissance d'une Table par le MEPACQ: par exemple:

- . des groupes membres qui répondent à des critères de recrutement communs;
- . des objectifs qui ne sont pas contraires à ceux du MEPACQ et dont quelques-uns sont communs avec le MEPACQ;
- . la volonté de participer à l'élaboration et à la réalisation du plan de travail du MEPACQ;
- . .....

Il faudrait aussi définir le statut des tables: par exemples:

- . instances du MEPACQ;
- . organisations autonomes associées au MEPACQ;
- . .....

### Quels territoires pour les Tables?

Jusqu'à maintenant, on a suivi le principe de la libre définition de leur territoire d'intervention par les membres des Tables. En fait, le découpage administratif gouvernemental est encore celui du MEPACQ et les membres des tables sont principalement concentrés dans quelques centres urbains de ces régions.

L'objectif du MEPACQ est de rejoindre le maximum de groupes partageant les mêmes préoccupations et poursuivant des objectifs semblables, dans le cadre le plus propice au développement de la concertation et de l'action commune.

Plusieurs formes d'organisations régionales cohabitent actuellement:

- Grandes régions, avec un découpage en zones qui se multiplient avec le développement du réseau; (exemple, Mauricie-Bois-Francs)
- Grandes régions, avec une concentration des groupes dans une zone urbaine; (exemple: Estrie)
- Redécoupage des régions administratives en petites régions "naturelles" ayant leur table; (exemple: Côte-Nord)
- Région représentée uniquement par le centre-ville de sa métropole; (exemple: Montréal)

S'il faut maintenir l'autodétermination des groupes dans la définition de leur territoire, il faudrait que le MEPACQ questionne ces définitions afin, par exemple:

- . de ne pas multiplier les instances;
- . de ne pas négliger l'organisation de certains coins de la province;
- . de continuer à favoriser la répartition des responsabilités en ce qui concerne le développement du mouvement;
- . de ne pas considérer comme "organisée" une région qui n'est représentée que par son centre urbain.

3a) La Table des Fédérations et Regroupements nationaux:

Cette table ne s'est pas encore formée. Cette année, le MEPACQ tente de réunir ces organisations au sein d'une table de concertation où le MEPACQ serait un des participants, mais qui ne ferait pas partie de la structure du MEPACQ à moins que ses membres ne le décident.

Comme il est important que le MEPACQ puisse fournir un lieu d'intervention et de participation aux fédérations qui veulent être membres du MEPACQ, ces organisations intéressées pourraient se servir de la table de concertation pour travailler ensemble et s'élire des délégué-e-s au comité de coordination et avoir chacune un(e) délégué(e) à l'assemblée générale du MEPACQ.

b) L'Assemblée générale annuelle:

Idéalement, sa composition c'est l'ensemble des groupes membres du MEPACQ. A cause du grand nombre de groupes, des ressources financières

limitées et des possibilités de débats préparatoires au sein des Tables régionales, les groupes sont représentés par des délégué-e-s élu-e-s au niveau des tables, proportionnellement au nombre de groupes membres de la table et dont le nombre total est fixé par le comité de coordination en fonction des disponibilités financières.

Dans le passé, plusieurs questions ont été soulevées:

- Les délégué-e-s représentent-ils la position majoritaire de leur région, ou ont-ils un mandat "en blanc" à remplir suivant leur "conscience";
- Chaque groupe à la base a le même poids quelque soit sa taille (petit collectif ou organisation large);
- Les critères différents de membership des tables (quand ils existent) posent des problèmes de représentativité....
- .....

Le rôle de l'assemblée générale devrait être défini: par exemple,

- évaluation du travail;
- adoption du bilan financier et du budget;
- orientation du MEPACQ (avec un thème annuel...)

c) Le Comité de coordination: (2-2-2)

Peu à peu, les régions ont comblé les postes de deux délégués qui leur sont réservés. Mais il y a encore des trous. Les postes de délégué-e-s des fédérations n'ont jamais été comblés (voir plus haut). Le (la) délégué(e) des syndicats n'est plus présent(e) depuis longtemps: le comité d'éducation syndicale où il(elle) était élu(e) ne se réunit plus. Doit-on garder cette délégation et comment?

Il s'agirait de bien cerner son rôle par rapport à l'assemblée générale aux Tables Régionales et à l'exécutif.

d) L'exécutif:

Souhaité depuis longtemps, confondu souvent dans le comité de coordination, le MEPACQ fonctionne maintenant avec un exécutif de (4) personnes (au lieu des (7) prévues).

Son mandat:

Préparer les COCO et les Assemblées générales; assurer les liens à l'extérieur du MEPACQ; diriger le travail de la permanence; administrer l'organisation.

e) Les Comités de travail:

Encore faiblement implantés dans le fonctionnement du MEPACQ, ces comités sont un des éléments permettant au mouvement d'intervenir concrètement sur nos dossiers prioritaires et de ne pas se laisser uniquement "bouffer" par le travail d'organisation et de recrutement.

Associant la permanence et des régions, ces comités prépareront des plans de travail, des outils de réflexion, des actions qui seront soumis lors de rencontres inter-régionales, au COCO ou à l'assemblée générale.

f) La permanence:

Ayant existé et quand même fonctionné longtemps sans permanence, le MEPACQ devrait utiliser celle-ci sans "tuer" les initiatives et la participation militante.

C'est un outil pour augmenter la capacité d'intervention du mouvement et non pour décharger les militant-e-s des responsabilités qu'ils ont prises peu à peu.

g) Les groupes contacts:

Ce sont les groupes qui n'ont jamais adhéré au MEPACQ (regroupements ou groupes locaux).

Identifiés par les Tables ou par la permanence nationale comme des groupes correspondant à notre définition de l'éducation populaire autonome, ils reçoivent l'Ardoise et sont invités à collaborer à nos actions.

C) QUELQUES QUESTIONS A DEBATTRE:

1- Redéfinir le membership du MEPACQ: (2) options possibles:

a) Les groupes à la base sont les membres du MEPACQ:

Les Tables régionales et la Table des Fédérations sont des instances intermédiaires entre les groupes et les structures nationales (comité de coordination, assemblées générales):

- nécessite de se donner des critères minimums communs pour l'adhésion des groupes membres;
- la délégation à l'assemblée générale devrait refléter le membership, c'est-à-dire que le nombre de délégué-e-s des régions devrait être proportionnel au nombre de groupes membres des Tables.

b) Les tables régionales et la Table des Fédérations sont les membres du MEPACQ:

- nécessite de se donner des critères d'adhésion ou de reconnaissance des Tables;

- l'assemblée générale devient un comité de coordination élargi, puisqu'elle en a la même composition.

- . Laquelle de ces options représente le plus les objectifs du MEPACQ?
- . Une de ces options facilitera-t-elle la prise de décision et l'action commune à l'intérieur du mouvement?
- . C'est peut être un faux problème, ça ne vaut pas la peine d'en discuter?
- . Quels critères se donner pour l'adhésion des groupes ou la reconnaissance des Tables?
- . Qu'ils soient membres ou non du MEPACQ, comment intégrer plus les groupes de la base dans la vie du mouvement?

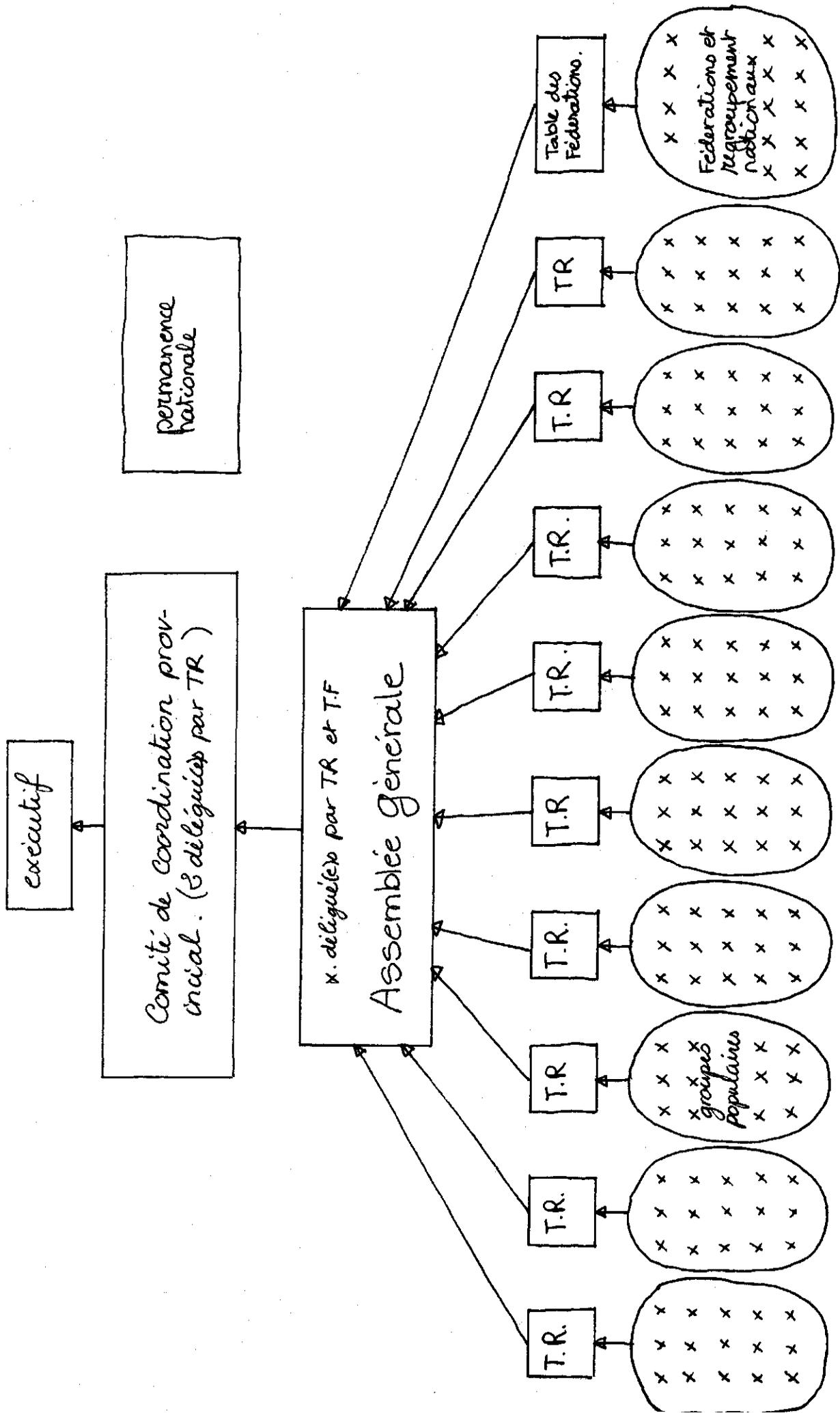
## 2- Redéfinir les rôles respectifs des instances du MEPACQ:

La taille de notre mouvement, la diversité de ses groupes membres, l'autonomie des Tables, les distances physiques entre les régions, l'inégalité de développement entre les groupes et entre les régions, les différents niveaux de prise de décision (dans le groupe, à l'assemblée générale, dans les Tables, au comité de coordination, à l'exécutif) etc.... rendent complexes la prise de décision et la mise en oeuvre de plans d'action.

- . Tout en respectant l'autonomie des groupes et des Tables régionales, jusqu'à quel point sommes-nous prêts, après débat à la base, à déléguer des pouvoirs de décision aux instances "supérieures" (Assemblée générale, COCO, exécutif)?
- . La prise de décision peut se faire par consensus ou par vote majoritaire. Dans quels cas le consensus est nécessaire (obligation de retourner à la base tant que le consensus n'est pas atteint)? Dans quels cas peut-on prendre des décisions à la majorité?
- . Jusqu'à quel point l'unité d'action du mouvement peut-il supporter la non application par certains membres de décisions (par consensus ou majoritaires)? Jusqu'où l'autonomie des Tables peut-elle s'exercer à l'intérieur du mouvement?
- . Quels mandats particuliers faut-il attribuer à chacune des instances décisionnelles (Tables, COCO, Assemblée générale, exécutif)?
- . Pour que les décisions se prennent correctement, ça prend aussi des débats dans les meilleures conditions: l'information en est un des éléments essentiels. Pourtant, malgré (à cause peut être) des tonnes de paperasses et de dossiers qui circulent, il y a des blocages, l'information ne passe pas toujours.

Faut-il préciser les devoirs de chaque instance par rapport aux autres dans ce domaine? (devoir de transmettre l'information, devoir de prendre connaissance et d'étudier l'information transmise, etc...)





autre structure possible :  
 les Tables régionales sont les  
 membres du HEPACQ

# L'autre éducation

*l'éducation populaire autonome*

92

## RECOMMANDATIONS

COLLOQUE - ASSEMBLEE GENERALE

13-14-15 avril 1984

---

### RECONNAISSANCE DE L'EDUCATION POPULAIRE AUTONOME ET DE SON FINANCEMENT

- 1- En tant qu'organisation provinciale qui s'est définie et qui représente quelques centaines de groupes, le MEPACQ doit s'imposer comme interlocuteur privilégié auprès du MEQ.
- 2- En cas de refus de la part du ministère, nous donnons un pouvoir de négociation au MEPACQ, à condition que la négociation se fasse dans le respect des principes énoncés dans la plate-forme de revendications.  
Donc, on peut ouvrir la porte à différentes possibilités d'application.

### ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ

#### ENONCE DE POLITIQUE

- 3- Que le MEPACQ fasse pression pour exiger une rencontre avec Bérubé, d'ici le 4 mai 1984.
- 4- Tant que M. Bérubé n'a pas accepté officiellement de nous rencontrer, nous entreprenons une stratégie de harcèlement.
- 5- Que le MEPACQ participe activement à la coalition pour une politique en éducation des adultes sur la tenue d'une commission parlementaire le 8 mai 1984.
- 6- Que le MEPACQ s'informe davantage sur le fonctionnement de cette commission et sur les intervenants invités.
- 7- Que, régionalement, on participe à cette commission par la tenue de conférences de presse sur le sujet avant le 8 mai 1984.
- 8- Qu'une campagne de lettres ouvertes soit orchestrée par le MEPACQ, de concert avec les régions, du 24 avril au 5 mai.

### ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ

# MEPACQ

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est. Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 843-3236

ACCREDITATION

- 9- Que dans les régions, il y ait un dépistage de nouveaux groupes répondant à notre définition de l'Education populaire autonome.
- 10- Qu'une liste de groupes à accréditer soit faite entre les 7 et 18 mai 1984.
- 11- Qu'entre le 11 et le 14 juin 1984, soit fait un envoi massif de demandes d'accréditation et de subvention.
- 12- Qu'une liste des groupes recommandés par les tables régionales soit envoyée au MEPACQ avant le 11 juin pour avoir une liste à jour.
- 13- Que la lettre de recommandation suivante soit offerte aux groupes qui demandent une accréditation:

"La Table régionale de \_\_\_\_\_ reconnaît le groupe \_\_\_\_\_ comme étant une organisation répondant à la définition de l'éducation populaire autonome\* telle qu'adoptée par le MEPACQ, et par conséquent, appuie cette demande".

Les tables pourront ajouter une saveur régionale à cette lettre.

\* La définition apparaîtra à l'endos de la lettre.

- 14- Que les Tables régionales donnent du support aux groupes pour la production de leur demande d'accréditation et de subvention.
- 15- Pour le dépistage et la recommandation de nouveaux groupes, qu'il y ait de l'information sur les critères d'adhésion aux groupes.

DEMANDE DE VOTE: Pour: 42  
Contre: 0  
Abst: 14

ADOPTÉE

- 16- Sur les questions suivantes: La concertation  
L'accréditation  
La décentralisation  
Les liens avec les commissions scolaires  
La reconnaissance des acquis  
La formation des formateurs

nous recommandons, et ce, entre avril et septembre 1984 que:

- Des textes soient rédigés au National
- Des textes soient présentés au CO-CO du MEPACQ
- Les textes soient expédiés dans les régions
- Les textes soient débattus dans les régions en octobre et novembre 1984, puis acheminés au National
- Pour être finalement adoptés en Janvier 1985, par une instance du MEPACQ, en Assemblée générale.

- 17- Faire reconnaître le volet "Action communautaire" des activités des groupes par le gouvernement.
- 18- Se donner un événement public concerté, pour se rendre visible et permettre une identification des groupes à un mouvement.  
Cet événement devra tenir compte des réalités régionales.

DEMANDE DE VOTE: Pour: 48  
Contre 0  
Abst: 9  
ADOPTÉE

# L'autre éducation

***l'éducation populaire autonome***

95

## MANIFESTE

On réaffirme l'importance du manifeste.

### CE QU'ON VEUT DU MANIFESTE

- 1- La finalité du Manifeste: être diffusé largement à la population, aux bailleurs de fonds, au gouvernement et aux médias, pour faire connaître les groupes d'éducation populaire autonome et leurs revendications.
- 2- Que le manifeste soit utilisé pour faire connaître, pour rendre visible, la spécificité du travail de formation.
- 3- Que la présentation du manifeste soit imprégné du type de pédagogie que l'on fait pour en faire un outil de formation.
- 4- Que le manifeste déborde des problèmes de financement afin d'être en mesure de rejoindre les autres groupes qui ne sont pas financés par le programme DGEA-OVEP, de façon à établir l'identification sur la pratique des groupes en fonction de notre propre définition.

### ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ

- 5- D'en faire un manifeste ouvert: i.e. de s'adapter à la conjoncture, par exemple par le rajout de chapitres.

DEMANDE DE VOTE: Pour: 35  
Contre: 9  
Abst: 13

ADOPTÉE

### COMMENT ON VA LE FAIRE

- 6- Qu'une première ébauche soit faite par le MEPACQ. Et après, le manifeste sera ajusté selon les critiques des groupes et des regroupements.
- 7- Que la présentation du manifeste se base sur les instruments déjà existants que l'on peut retrouver dans les régions ou dans d'autres organisations (tel, historique, etc....)

# MEPACQ

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

505 est, Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 843-3236

- 8- Que l'ébauche du manifeste soit discuté à l'intérieur de chaque groupe-membre et que les tables régionales aient un rôle de soutien à cette démarche.
- 10- Que les tables se chargent de faire parvenir les amendements au national. Que les modifications soient examinées au CO-CO pour que soit rédigée la version finale du manifeste.
- 11- Maintenir les délais d'échéancier proposés, soit discussion dès septembre et adoption au printemps '85.

ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ

- 9- Qu'il soit suggéré aux Tables régionales, la création de comités régionaux (dans chacune des régions) pour stimuler et faire avancer le débat et l'écriture du Manifeste en fonction de la réalité de chacune des régions.

DEMANDE DE VOTE: Pour: 40  
Contre: 6  
Abst: 13

ADOPTÉE

# L'autre éducation

*l'éducation populaire autonome*

## CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT

- 1- Compte tenu que la définition de l'éducation populaire autonome adoptée en 1978 colle encore à la réalité du travail des groupes et que c'est un acquis sur lequel on se base,
  - Il faut se doter d'outils nécessaires pour travailler avec cette définition et la faire approprier par les groupes.

### ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

- 2- Que la priorité du MEPACQ l'an prochain soit mise sur une permanence qui continuera de supporter les régions dans leur travail de consolidation.
- 3- Nous allons poursuivre le développement des regroupements dans chacune des régions.
- 4- Développer les tournées régionales des permanents du MEPACQ sur les dossiers nationaux.

### ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ

- 5- Prévoir les suites du Relais pour les régions qui n'ont pas de structures régionales dûment constituées.

DEMANDE DE VOTE: Pour: 50  
Contre: 3  
Abst: 7

### ADOPTÉE

### Rôle du MEPACQ:

- 6- Être un groupe de service via l'information et le support technique.
- 7- Être leader au niveau de la réflexion et de l'action en favorisant l'échange inter-régional et la consultation régionale.

### ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

# MEPACQ

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est, Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 643-3236

- 8- Assurer une présence physique auprès des organismes dans les régions afin de développer des alliances et pour se faire connaître.

DEMANDE DE VOTE: Pour: 2  
 Contre: 38  
 Abst: 21

REJETEE

- 9- Structures: voir le document sur les structures.

9.1: DEMANDE DE VOTE: Pour: 47  
 Contre: 10  
 Abst: 2

ADOPTEE

9.2: DEMANDE DE VOTE: Pour: 34  
 Contre: 10  
 Abst: 16

ADOPTEE

# L'autre éducation

*l'éducation populaire autonome*

99

## INFORMATION

- 1- Développer de nouveaux moyens de faire de l'information, de nouvelles méthodes afin de favoriser la circulation de l'information en région mais également à l'intérieur des groupes. (cassette, agenda mensuel).

DEMANDE DE VOTE: Pour: 32  
Contre: 4  
Abst: 13

ADOPTÉE

- 2- Articuler une politique d'information de l'ardoise qui serait en lien direct avec notre priorité.

DEMANDE DE VOTE: Pour: 20  
Contre: 11  
Abst: 20

ADOPTÉE

- 3- Que l'Ardoise soit un outil privilégié "d'information"

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

- 4- Qu'il y ait une chronique régulière dans l'Ardoise sur les pratiques d'éducation populaire autonome.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

- 5- Que cette chronique montre l'impact de la formation dans le fonctionnement des groupes.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est, Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 843-3236

- 6- Que le contenu de l'Ardoise se compose de 80% des pratiques éducatives des groupes (survol des régions, dossiers) et que les chroniques sur les "pratiques d'ici et d'ailleurs" passent graduellement à 20% du contenu.

DEMANDE DE VOTE: Pour: 43  
Contre: 1  
Abst: 5

ADOPTÉE

- 7- Que la forme de l'Ardoise soit améliorée dans son ensemble.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

- 8- Qu'une permanence du MEPACQ soit rattachée à la planification de l'Ardoise avec possibilité d'engager des contractuel-le-s sur certains dossiers.

DEMANDE DE VOTE: Pour: 37  
Contre: 3  
Abst: 10

ADOPTÉE

- 9- Que l'abonnement de l'Ardoise soit obligatoire en septembre en vue de l'autofinancement.

DEMANDE DE VOTE: Pour: 14  
Contre: 13  
Abst: 21

ADOPTÉE

- 10- Que l'Ardoise continue sa publication au rythme de (1) journal au (2) mois.

DEMANDE DE VOTE: Pour: 43  
Contre: 1  
Abst: 5

# L'autre éducation

101

*l'éducation populaire autonome*

## FORMATION

- 1- Que la formation soit axée sur la prise de conscience de la source des inégalités sociales.
- 2- Que notre formation vise à nous donner des outils plus dynamiques, agréables afin que nos pratiques aient leur spécificité.
- 3- Que les rencontres du MEPACQ soient plus dynamiques et accessibles à tous et toutes les délégué-e-s en travaillant non seulement le contenu, mais en proposant des formes amusantes et participatives, i.e. de se mettre à l'aise entre nous, se connaître, favoriser la participation dans les discussions et du même coup acquérir des notions sur des nouvelles techniques d'animation vécues dans les régions.
- 4- Que dans chaque région:
  - 4.1 - Il y ait enquête sur les besoins et les ressources des groupes en terme de formation: documents, sessions, personnes.
  - 4.2 - Il y ait une personne ressource à la table régionale qui ait comme tâche: le développement de la formation des formateur-trice-s du milieu.
  - 4.3 - Se fasse la promotion de la nécessité de la formation dans les groupes.
  - 4.4 - Il y ait coordination des échanges dans la région entre les régions, avec le MEPACQ.

Pour être réaliste, PRIORISER 4.1

ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

505 est, Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 643-3236

5- Que le MEPACQ voit à:

- 5.1 - La mise en commun des ressources en terme de documents et de personnes-ressources.
- 5.2 - Faire circuler l'information et le matériel.
- 5.3 - Faire de la recherche pour adopter, transformer, créer des outils nouveaux de formateur-trice-s.
- 5.4 - Favoriser des échanges inter-groupes.

Pour être réaliste, prioriser la proposition 5.1

DEMANDE DE VOTE: Pour: 38  
 Contre: 0  
 Abst: 10

ADOPTÉES

- 6- Qu'on voit, dans les Tables régionales et au niveau national, la possibilité de trouver des fonds pour développer la formation.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

- 7- Que le MEPACQ et les Tables régionales travaillent spécifiquement à la reconnaissance de la spécificité de nos pratiques d'éducation populaire.
- 8- En rendant visible le travail de formation qui se fait à divers niveaux, ex: dans les groupes, régions, et ce:
- dans l'Ardoise
  - dans les médias communautaires
  - dans les journaux
- 9- En incluant dans nos revendications sur la reconnaissance de nos formateur-trice-s et la formation qu'on se donne.

ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ

# L'autre éducation

*l'éducation populaire autonome*

103

## PROCES-VERBAL

Plénière

Assemblée générale du MEPACQ

Dimanche, 15 avril 1984 - 10h30 à 12h30  
2h00 à 4h00

---

PRESIDENT: Pierre Paré  
SECRETAIRE: Henri Beauchemin  
COMITE-SYNTHESE: Madeleine Desnoyers  
Anne Dumouchel  
Jean-Yves Joannette

### ETAIENT PRESENT-E-S:

L'ensemble des participant-e-s inscrit-e-s à  
l'assemblée générale.

1er mai 1984.

# MEPACQ

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

506 est. Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7 843-3236

Présentation :

La plénière a débuté par une présentation faite par le président de la plénière, des modalités de fonctionnement de la plénière:

- 1- Présentation d'un bloc de recommandations
- 2- Comité plénier avec questions et amendements
- 3- Acceptation par bloc des recommandations

Par la suite, nous avons eu la présentation du travail produit, samedi soir (le 14), par le comité spécial de synthèse sur les recommandations amenées par chacun des ateliers qui s'étaient tenus durant la journée du samedi.

Le comité-synthèse a regroupé les propositions par blocs, selon les thèmes suivants:

- 1- Reconnaissance de l'éducation populaire autonome
- 2- Consolidation et développement
- 3- Formation et information

REPARTITION DU TEMPS ALLOUÉ A CHACUN DES THEMES:

11h00 à 12h30	Thème 1	a) Accréditation, Enoncé de politique b) Manifeste
2h00 à 3h00	Thème 2	Consolidation et développement
3h00 à 4h00	Thème 3	Information et formation

THEME 1: Reconnaissance de l'éducation populaire et de son financement1.1 ACCREDITATION ET ENONCE DE POLITIQUE:Présentation des recommandations

Lecture est faite par Madeleine Desnoyers (membre du comité-synthèse) des recommandations 1 à 18 de ce thème.

Nous retrouvons (2) blocs de recommandations ayant des sous-thèmes définis: Enoncé de politique (recommandations 3 à 8 et Accréditation (recommandation 9 à 15). Les autres sont d'ordre plus générales et s'adressent au MEPACQ en particulier.

Comité plénier:

Explication: La recommandation (6) soulève des questions. On ne comprend pas le sens de la recommandation. On y voit une contradiction avec la recommandation 5.

Réponse: La recommandation 6 exprime la volonté de savoir ce qui va s'y passer et comment cela va se faire. Pour avoir une idée des débats et orientations de la commission populaire.

Explication supplémentaire:

Donnée par Jean-Yves Joannette, représentant du MEPACQ à la Coalition en éducation des adultes:

Précision est donnée sur l'historique de la coalition, sur les buts de la commission, etc.. Indication que la Commission populaire sera retransmise à la télévision sur le canal 24. Invitation est donc faite à tous.

A propos des recommandations 9 à 12 (accréditation), il semble impossible, dans le cas du Sommet Populaire de Montréal, d'en arriver à faire la démarche de recommandations et d'appuis aux demandes d'accréditation de l'ensemble des groupes de la région étant donné:

- le manque de temps
- et le trop grand nombre de groupe

L'on souligne toutefois la mise sur pied d'un comité qui verra à identifier les groupes à appuyer, dans les semaines à venir. L'on réitère l'impossibilité d'arriver dans les délais prescrits.

Amendement: Demande est faite, pour la recommandation 16, de rajouter la question de l'accréditation et de biffer "SI POSSIBLE" dans le dernier paragraphe.

Amendement accepté.

La recommandation 16 devra se lire comme suit:

16. Sur les questions suivantes:
- La concertation
  - L'accréditation
  - La décentralisation
  - Les liens avec les commissions scolaires
  - La reconnaissance des acquis
  - La formation de formateurs

● Nous recommandons, et ce, entre Avril et Septembre 1984, que:

- Des textes soient rédigés au National;
- Ces textes soient présentés au COCO du MEPACQ;
- Qu'ils soient expédiés dans les régions;
- Les textes soient débattus dans les régions en octobre et novembre 1984, puis acheminés au National;
- Pour être finalement adoptés en janvier 1985, en assemblée générale.

Amendement: Demande est faite de transformer, dans la recommandation 16, "JANVIER 85" par "HIVER 85" au plus tard "MAI 85", pour que cela soit matériellement faisable.

Amendement refusé par le président.

Le président juge que dans l'esprit de la plénière, nous n'avons pas à encadrer les activités de façon excessive. Les recommandations seront amenées au CO-CO de juin qui lui, verra à les encadrer, en fonction de certains critères, de façon définitive.

Explication: Demande est faite afin de recevoir plus d'explications sur les modalités d'accréditations et sur les enjeux de l'accréditation.

Réponse: Il y a des changements dans le formulaire d'accréditation: Entre autre, l'on cherche à définir la capacité des groupes à faire de l'éducation populaire. L'on demande la part de l'autofinancement dans les activités du groupe ainsi que la part de l'éducation populaire dans les activités du groupe. Ces changements ne font que renforcer les enjeux soulevés par l'accréditation.

La date limite pour les demandes d'accréditations est le 15 juin probablement.

#### VOTE PAR BLOC:

- 1er bloc: recommandations 1 et 2 - ADOPTE A L'UNANIMITE
- 2ième bloc: recommandations 3 à 8 - ADOPTE A L'UNANIMITE  
(énoncé de politique)
- 3ième bloc: recommandations 9 à 15 - DEMANDE DE VOTE: Pour: 42  
(accréditation) Contre: 0  
Abst: 14
- 4ième bloc: recommandations 16 à 18 - DEMANDE DE VOTE: Pour: 48  
Contre: 0  
Abst: 9

#### 1.2 MANIFESTE:

##### Présentation:

Lecture est faite par Anne Dumouchel, des onze (11) recommandations portant sur le Manifeste.

##### Comité plénier

Commentaires: Etant donné l'ampleur des travaux, a-t-on évalué l'échéancier de façon réaliste?

Réponse: Le Manifeste sera écrit par le MEPACQ, le plus tôt possible en suivant l'échéancier déjà en place pour qu'à l'automne une première ébauche soit envoyée dans les régions.

Amendement à la procédure: On demande de voter séparément les recommandations 8 et 9, car l'on juge qu'elles sont contradictoires et que la recommandation 9, représente de l'ingérence dans les décisions des régions.

Amendement accepté.

Le vote se fera sur les recommandations 6-7-8-10 et 11, puis sur la recommandation 9, séparément.

Explication: L'on demande des éclaircissements sur les recommandations 2 et 4 et, sur les recommandations 3 et 11, que l'on propose d'adopter de façon séparée.

Après que les explications sont données sur chacune des recommandations 2-3-4 et 11, l'on estime que la demande de vote séparé n'est pas nécessaire. Elles seront donc votées dans leurs blocs respectifs.

Proposition: proposition est faite de reporter le vote pour le retour du dîner afin de permettre la tenue d'un débat plus approfondi en comité plénier.

Amendement à la procédure acceptée:

Le comité plénier est allongé jusqu'à la pause du dîner.

Commentaire: L'on estime qu'il existe deux (2) tendances dans la perception du Manifeste. La première met l'accent surtout sur la présentation des pratiques des groupes populaires, comme moyen de sensibilisation de la population; la seconde, sur une définition plus rigoureuse de notre plate-forme de revendications sur le financement, comme outil interne pour avancer.

On s'interroge, à savoir, qui au MEPACQ écrira la première ébauche du Manifeste durant l'été?

Réponse: L'on rappelle les objectifs du Manifeste:

- 1- Sensibiliser la population afin de se rendre visible, et
- 2- Se donner un rapport de force.

Et, lorsque l'on parle de financement, l'on parle principalement de reconnaissance de l'éducation populaire autonome.

Enfin, on va tenter de trouver quelqu'un ou un groupe qui serait prêt à l'écrire.

LEVÉE DES DÉBATS, PAR LE PRÉSIDENT, JUSQU'AU RETOUR DU DINER.

Intervention:

- 1- de René LABELLE de la FNEEQ, du Cégep Limoilou sur les problèmes que posent les décrets dans les Cégeps de la Province et une demande d'appui par l'envoi de lettres-télégrammes au Ministre dénonçant la situation.
- 2- de Francine SENEAL de l'ICEA, pour réaffirmer l'appui de l'ICEA aux actions du MEPACQ, des tables régionales et des groupes-membres.

LEVÉE DE LA PLENIÈRE ET RETOUR A 14h00.Retour en plénière en après-midi

- Clarification de la procédure pour le fonctionnement de la plénière pour l'après-midi:
  - 1- Lecture des recommandations par blocs
  - 2- Travail en région sur les recommandations
  - 3- Retour en comité plénier
  - 4- Acceptation automatique des recommandations ne faisant pas l'objet de contestation
  - 5- Vote sur les recommandations faisant l'objet de contestation.
- Lecture d'une proposition portant sur les suites à donner au délibérations de l'assemblée plénière. L'acceptation de cette proposition est reportée à la fin de la plénière.

Retour sur les recommandations portant sur le Manifeste

Des éclaircissements sont apportés par Anne Dumouchel sur la problématique du Manifeste, ses objectifs, ses moyens et ses buts.

Amendement: Un amendement est apporté par le président en ce qui concerne la recommandation 9. Elle devra se lire maintenant:

- 9- Qu'il soit suggéré aux Tables régionales la création de comités régionaux (dans chacune des régions) pour stimuler et faire avancer le débat et l'écriture du Manifeste en fonction de la réalité de chacune des régions.

Amendement accepté.

Vote sur les recommandations portant sur le Manifeste

- VOTE SUR LE PREMIER BLOC: recommandations 1 à 5

Amendement: Un amendement est apporté de la salle afin de voter la recommandation 5, séparément, parce qu'on la juge dangereuse. Un Manifeste ouvert risque d'être dénaturé à la longue par le rajout de section non-conforme à sa nature initiale.

Amendement accepté

Il y aura vote sur les recommandations 1 à 4 puis après vote sur la recommandation 5 pour le premier bloc.

RETOUR SUR LE VOTE DU 1er BLOC: recommandation 1 à 4

- ADOPTE A L'UNANIMITE.

- - VOTE SUR LA RECOMMANDATION 5: Demande de vote:

Pour: 35  
Contre: 9  
Abst: 13

- VOTE SUR LE DEUXIEME BLOC: recommandations 6-7-8-10-11

- ADOPTE A L'UNANIMITE.

- - VOTE SUR LA RECOMMANDATION 9: telle qu'amendée: demande de vote:

Pour: 40  
Contre: 6  
Abst: 13

THEME 2: Consolidation et Développement

Lecture est faite des neuf (9) recommandations par Jean-Yves Joannette.

Discussion en groupes régionaux sur les recommandations

Comité plénier: explication

L'On demande des explications sur la recommandation 6. Elle ne semble pas claire.

Réponse: La recommandation 6 est présenté comme le souci pour le MEPACQ de faire du travail d'information et du support technique. C'est dans ce sens que nous parlons de groupe de service.

Commentaires: A propos de la recommandation 1, la définition semble pré-sentement être revue dans certaines régions. Il y aurait intérêt à vérifier s'il n'y a pas trop de distorsion entre chacune des définitions adoptées.

L'on signale que dans le cas de certaines définitions revues, les corrections sont mineures.

Dans d'autres cas, les corrections soulignent des problèmes de fond et non de forme, ce qui est plus important comme changement.

Un représentant du Saguenay Lac-St-Jean souligne qu'ils ont effectivement repris la définition de façon moins académique, mais qu'ils en ont garder les principales orientations.

L'on souligne que l'on devrait tendre à une uniformité de la définition sur les pratiques.

Il faudrait s'entendre sur une définition de l'éducation populaire autonome à l'ensemble des régions sinon la recommandation 1 n'est plus applicable.

Une représentante de Québec trouve qu'il y a beaucoup trop de priorités, que le programme est trop chargé, notamment en ce qui regarde les structures, le programme OVEP, le Manifeste, etc.....

D'autres intervenants trouve, que la recommandation 5 devrait inclure toutes les régions, que la recommandation 8 représente trop de travail pour la permanence et que la recommandation 9 implique une nouvelle priorité parmi trop d'autres.

- Réponse:
- La recommandation 5 vise principalement à gérer la décroissance dans les régions non-organisées. Celles déjà organisées n'ayant pas besoin de support spécial de la part du MEPACQ.
  - La recommandation 8 voulait que le MEPACQ, au niveau national, soit présent et fasse de l'information lors de colloques, forum et autres réunions d'organisation partageant les mêmes perspectives sociales afin d'étendre la reconnaissance du MEPACQ à ce niveau.

Demande d'amendement:

Pour noter séparément les recommandations 1-8-9 et de reformulation de la recommandation 5.

Amendement accepté, pour le vote des recommandations 1-8-9 ainsi que sur la recommandation 5, telle que formulée dans la liste des recommandations.

● VOTE SUR LA RECOMMANDATION 1: Adoptée à l'unanimité

● VOTE SUR LA RECOMMANDATION 5: Demande de vote: Pour: 50  
Contre: 3  
Abst: 7

VOTE SUR LA RECOMMANDATION 8: Telle que formulée dans la liste des recommandations: demande de vote:  
Pour: 2  
Contre: 38  
Abst: 21

La recommandation (8) n'est donc pas retenue du cahier des recommandations.



Annonce, que l'on demandera un vote sur les recommandation 6 et 7:

Sur la recommandation 6, parce que l'on trouve que 20% à la chronique "d'ici et d'ailleurs", c'est trop peu et qu'il y aurait lieu d'examiner au fur et à mesure l'espace disponible.

Sur la recommandation 7, l'on demande la réécriture de la recommandation parce qu'elle comporte trop d'ambiguïté.

Annonce de demande de vote sur les recommandation 1 et 10:

Sur la recommandation 1, l'on estime que l'Ardoise est déjà un très bon moyen de faire de l'information et qu'il n'y a donc pas lieu de développer de nouveaux moyens.

La réponse à ce commentaire laisse entendre que ces nouveaux moyens ne sont pas là pour prendre la place de l'Ardoise mais pour aider à la diffusion entre les régions, entre autre, de l'information.

Quant à la recommandation 10, l'on estime que le rythme de publication recommandé n'est pas en lien avec les besoins en information et avec son mandat.

A cela, il est répondu qu'il faut y aller selon nos possibilités réelles.

Période de discussion en groupes régionaux

Retour en comité plénier

Pour la recommandation 1, l'atelier estimait que la création de nouveaux moyens d'information n'était pas une priorité absolue mais plutôt un élément à intégrer aux pratiques des groupes dans l'année qui s'en vient.

On se demande, pour la recommandation 8, ce que cela représente pour une permanence, le travail à faire pour un numéro de l'Ardoise. Serait-ce le gros de sa tâche?

La réponse démontre que, présentement, une personne est requise à temps plein pour la production de l'Ardoise.

La région de Montréal s'oppose aux recommandations 2-3-4-5 en raison de:

- dans la recommandation 2, il faudrait biffer "de consolider les régions". L'on croit que l'Ardoise doit s'intéresser à tous les secteurs d'intervention.
- dans la recommandation 3, l'on croit que l'Ardoise doit être un outil d'information et non de formation.
- pour la recommandation 4, l'on estime que la prise en charge "à tour de rôle" est impossible à planifier en assemblée générale.

- dans la recommandation 5, l'on croit que le thème central développé dans cette recommandation manquerait de diversité pour les lecteurs.

Amendement: Un amendement est apporté afin de biffer dans la recommandation 6, "soit limitée" et le remplacer par "passe graduellement". Ceci de façon à éviter un trop brusque changement et de créer des vides dû au manque d'information qui remplacerait la chronique "D'ici et d'ailleurs".

Amendement accepté: La recommandation 6, devra se lire maintenant de la façon suivante:

" Que le contenu de l'Ardoise se compose de 80% des pratiques éducatives des groupes (survol des régions, dossiers) et que les chroniques sur les "pratiques d'ici et d'ailleurs" passent graduellement à 20% du contenu.

Commentaire: Un commentaire est amené à propos du travail de la permanence qui devra se consacrer à l'aspect technique de la production d'un numéro de l'Ardoise et non sur les orientations de fond qui seront décidées par les instances requises (exécutif, Coco).

• VOTE SUR LA RECOMMANDATION 1: demande de vote: Pour: 32  
Contre: 4  
Abst: 13

• VOTE SUR LA RECOMMANDATION 2: demande de vote: Pour: 20  
Contre: 11  
Abst: 20

Le président arrête la procédure de vote et demande à l'assemblée plénière si elle veut continuer à débattre les recommandations qui restent au thème Information ou si elle préfère passer au thème Formation dès maintenant étant donné l'heure tardive.

Proposition: Une proposition est amenée de reporter au CO-CO ce qui reste à discuter sur le thème Information.

Le débat s'engage entre les tenants du report au COCO et ceux/celles qui veulent continuer à discuter des recommandations 6-8-9-10 du thème Information qui sont jugées de la plus haute importance car elles soulèvent des questions de fond. On ne veut pas que le point Ardoise soit, comme à son habitude, toujours reporté à d'autres instances et/ou réunions.

VOTE SUR LE DEPOT AU COCO: de l'ensemble des recommandations du bloc Information: demande de vote:

Pour: 15  
Contre: 31  
Abst: 0

Nous revenons aux recommandations 6-8-9-10 du bloc Information, tel que l'assemblée l'a souhaité majoritairement.

Explications supplémentaires:

André Gauthier, le permanent attaché à l'Ardoise, nous explique qu'en ce qui regarde:

La recommandation 6, la volonté de l'atelier allait dans le sens d'en faire un Bulletin de liaison d'où l'importance de consacrer la majeure partie de l'Ardoise à décrire ce qui se fait dans nos groupes.

La recommandation 8, étant donné le travail que cela exige, il est préférable de prendre quelqu'un à plein temps.

La recommandation 9, étant donné les coûts de production, il apparaît de plus en plus essentiel, d'exiger l'abonnement afin d'en assurer une bonne partie de son autofinancement.

La recommandation 10, le principe des quatres (4) numéros par an est dans la perspective de couper les frais trop importants pour une organisation comme le MEPACQ avec un rythme de parution comme présentement.

Commentaires:

Il y aurait lieu de faire un choix entre les recommandations 9 et 10. Ainsi, si l'on coupe la parution d'Ardoise en 2, (tel que spécifié à la recommandation 10) les économies ainsi obtenues permettrait de ne pas exiger l'abonnement "à tout prix" pour en recevoir les numéros.

Et dans le cas contraire, en exiger l'abonnement pourrait sans doute permettre un rythme de parution plus nombreux dans l'année.

Il y a une demande pour que le COCO se penche sur les possibilités de la permanence en ce qui a trait au travail à effectuer pour produire l'Ardoise.

Débat: Un débat est engagé sur la recommandation 9, en ce qui a trait à la pertinence d'exiger un abonnement pour recevoir l'Ardoise.

D'un côté, nous avons ceux qui croient qu'il est primordial d'assurer l'autofinancement de l'Ardoise en premier. Ceci n'exclut pas de distribuer gratuitement des numéros de l'Ardoise afin de faire connaître le MEPACQ.

De l'autre, nous avons ceux qui pensent que l'Ardoise doit demeurer accessible à l'ensemble des groupes. Ceci dans le but d'en faire un outil de regroupement des groupes populaires au Québec. Donc, que l'abonnement soit facultatif et que la distribution continue de se faire à l'ensemble des groupes au Québec.

• VOTE SUR LA RECOMMANDATION 6: demande de vote: Pour: 43  
Contre: 1  
Abst: 5

- VOTE SUR LA RECOMMANDATION 8: demande de vote: Pour: 37  
Contre: 3  
Abst: 10
- VOTE SUR LA RECOMMANDATION 9: demande de vote: Pour: 14  
Contre: 13  
Abst: 21
- VOTE SUR LA RECOMMANDATION 10: demande de vote: Pour: 43  
Contre: 1  
Abst: 5

RECOMMANDATION SUR LES SUITES A L'ASSEMBLEE GENERALE:

Avant de passer à l'adoption de la recommandation, le président s'informe sur ceux/celles qui peuvent continuer la plénière jusqu'à 5h00.

Un vote indicatif nous indique que (42) personnes (au moins) le peuvent et (2) seulement ne le peuvent pas.

Le président reporte ainsi la présentation de la recommandation à la fin de la plénière et s'attaque au dernier bloc de recommandations portant sur la Formation.

3.2 - LA FORMATION

Présentation du bloc de recommandations sur la Formation est faite par Madeleine Desnoyers.

Explication: Des participant-e-s ne comprennent pas la façon d'aborder la recommandation 4; de façon séparée ou les prendre toutes ensemble?

Réponse: Dans la recommandation 4, ce qui est démontré c'est la volonté de faire les 4 points mais dans une perspective réaliste, il faut prioriser le premier point.

Explication: L'on se demande qu'est-ce que c'est que "la source"?

Réponse: Ce que l'atelier a voulu indiquer, c'est qu'il fallait dépasser les simples trucs pour palier aux différents problèmes que peuvent vivre nos membres et qu'il fallait donc s'attaquer à la conscientisation sociale de ces problèmes. D'où viennent-ils?

Discussion en groupes régionaux sur les recommandations.

Retour en comité plénier.

Commentaires: La recommandation 4.2 ressemble étrangement au discours de l'énoncé de politique. Demande d'explication.

Réponse: Dans l'atelier, cette situation a été ressentie comme une nécessité d'avoir une personne-ressource en formation de façon à être en mesure d'assurer une continuité et une autonomie des groupes dans leur formation.

Commentaires: On ne peut être en désaccord avec les recommandations 1-2 et 3 quoiqu'elles sont de nature quelque peu philosophique. Par contre, il serait intéressant de s'arrêter sur les recommandations 5 et 6, qui représentent deux éléments de discussion fort intéressants dans une assemblée générale comme celle-ci.

Une intervention indique que le point 4.2 semble à priori irréalisable par les régions et que c'est au MEPACQ qu'incombe la tâche d'assurer la formation de formateur/trices. Les modalités sont encore à définir.

● VOTE SUR LA RECOMMANDATION 5:

Avant de prendre le vote, une intervention de la salle explique qu'elle est en désaccord avec le point 5.3. Ce n'est pas au MEPACQ de faire ces choses-là mais plutôt aux organismes de s'y pencher en fonction de leur vécu. C'est pourquoi, la personne s'abstiendra - pour marquer son désaccord.

Demande de vote:	Pour:	38
	Contre:	0
	Abst:	10

● VOTE SUR LA RECOMMANDATION 6: Adoptée à l'unanimité

-----

RETOUR SUR LA RECOMMANDATION A FAIRE SUR LES SUITES A L'ASSEMBLEE GENERALE:

● " Que l'Assemblée générale mandate l'Exécutif d'élaborer une première ébauche d'un plan de travail 84-85 qui devra être envoyé aux Tables régionales avant le mois de juin 84, pour être discuté et amendé. Le plan de travail 84-85 sera adopté en juin à la coordination nationale (COCO)".

ADOPTEE A L'UNANIMITE.

D'autre part, une recommandation supplémentaire est faite en provenance des participant-e-s:

● " Qu'il soit produit un outil d'évaluation sur l'assemblée générale du MEPACQ, qui sera envoyé aux Tables régionales afin de procéder à son évaluation".

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Levée de la plénière et fin de l'assemblée générale du MEPACQ.

ANNEXERépartition des recommandations selon leur adoption finale en plénière

Bloc- thème \ Type d'adoption	Adoption à l'unanimité	Adoption peu contestée	Adoption assez contestée	Adoption très contestée	Rejetée
ACCREDITATION ET ENONCE DE POLITIQUE	1-2-3 4-5-6-7-8	16-17-18	9-10-11-12 13-14-15		
MANIFESTE	1-2-3-4 6-7-8-10-11		5-9		
CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT	1-2-3 4-6-7	5-9.1		9.2	8
INFORMATION	3-4-5-7	6-10	1-8	2-9	
FORMATION	1-2-3-4 6-7-8-9		5		



# **L'autre éducation**

***l'éducation populaire autonome***

LISTE DES PARTICIPANT-E-S AU  
COLLOQUE

---

**MEPACQ**

Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire  
du Québec inc.

1506 est. Ste-Catherine, suite 800, Montréal  
H2L 2C7.

ESTRIE

Hélène D'Arcy	
Mario Courchesne	Relais
Louise Fontaine	Relais

COTE-NORD

Diane Foster	Centre de recherche et information en consommation
Lisette Paradis	CARRE FOUR
Nicole Dubé	CARRE FOUR
Gisèle Leblanc	Relais
Dyane Chouinard	Relais, Regroupement des Femmes
Andrée Gagnon	Maison des femmes
Claire Tardif	AFEAS, St-François-Xavier de Viger
Gérard Tardif	Regroupement des citoyens

BAIE-COMEAU HAUTERIVE

Linda Coulombe	Relais (table régionale Baie-Comeau)
Johanne Lévesque	Table Baie-Comeau

SAGUENAY LAC-ST-JEAN

Carole-Anne Lavoie	Comité regroupement des OVEP
Roger Riverin	Association des travailleurs accidentés
Liette Savard	Comité chômeurs-chômeuses
Pierre Bouchard	" " "
Yolande Pagé	Bénévoles de Dolbeau
Danielle Gauvin	Comité regroupement des OVEP
Suzette Coulombe	Association des citoyennes Alma
Florent Coulombe	Service Budgétaire
Edmond-Louis Bergeron	

REPAT - Regroupement d'Education Populaire  
Abitibi-Témiscamingue

Pierrette Carignan (Amos)	Projet Relais - REPAT
Pierre Lapointe (Rouyn)	Projet Relais - REPAT
Jean-Pierre Héту (Témiscamingue)	Projet Relais - REPAT
Gisèle Séguier (Témiscamingue)	REPAT-ORDET
Jackie Cyr Paquin (Témiscamingue)	REPAT-ORDET
Jean-Guy Voynaud	REPAT-ORDET
Jeannine Gagné	
Martine Tardif (Amos)	REPAT-Maison d'hébergement Mikana)
Georgette Leblanc (Val D'Or)	REPAT-
Jovette Saucier (Val D'Or)	REPAT- Association Monoparentale
Diane St-Laurent (Rouyn)	REPAT

Diane Paquin	Carrefour Tiers-Monde
Johanne Simard	Maison des Femmes
Jacques Laverdière	Diffusion de l'Amorce
Roger Beaudoin	Comité populaire St-Jean-Baptiste
André Gauthier	MEPACQ
Claudette Samson	Regroupement des garderies
Ginette Rouleau	Diffusion de l'Amorce
Yves Doyon	Atelier Images populaires
Jocelyn Carpentier	Café des Récollets
Magella Desmeules	Halte-garderie Limoilou
Georges-Henri Cloutier	Comité citoyens St-Sauveur
Vicky Olivier	Maison des Femmes de Québec
Christian Pelletier	G.L.Q.M.
Solange Grondin	Regroupement OVEP
Jean Bernard Fournier	A.T.I.Q.
Lucie Richard	Regroupement OVEP
Linda Thibeault	Ligue des femmes du Québec
Pierre Paré	Regroupement OVEP

PERMANENCE NATIONALEMONTREAL

Jean-Yves Joannette	MEPACQ
Madeleine Desnoyers	"
François Plourde	"
Henri Beauchemin	"
Colette Fortin	"
Anne Dumouchel	"

RIMOUSKI  
RIVIERE-DU-LOUP

Anne Gauthier	ROCCR
Marie-Hélène Morin	Place des Jeunes, Témiscouata
Claire Racine	Relais
Réjean Laliberté	

MAURICIE-BOIS-FRANCS

Marie Pelchat	Table régionale (coordination régionale)
Ghislain Goulet	Table régionale (Rive-Sud)
Clémence Bélanger	Table régionale (Rive-Sud)
Pauline Lapointe	Regroupement des employé-e-s non-syndiqué-e-s
Louise Lachapelle	" " " " " "
Réjean Girard	Groupe de défense des droits sociaux
Josée Lemieux	Institut d'éducation populaire
Alain Dupuis	Mouvement action-chômage, La Tuque
André Nault	T.V.C.P.

MONTREAL

Michel Légaré	Eco sens
Christian Vien	Relais
Jocelyne Parenteau	Sommet populaire
Fernand Campbell	Sommet populaire

Luc Allaire

Bernard Tremblay

Pierre Marquis

Sabre Khayat

Ginette Richard

Serge Desmarais

Anne-Marie Gohier

Francine Lozier

Renée Lachapelle

Denis Giraldo

Richard Latendresse

Jean Pellerin

Sommet populaire

Comité social Centre-Sud

Comité logement St-Louis

Carrefour international

Association des locataires de Villeray

Droits des gai-e-s

POPIR

Action-travail Femmes

CFP

Comité logement St-Louis

Comité logement Rosemont